



HAL
open science

Constitution et valorisation d'une bibliographie sur la mine

Nathalie Pietka

► **To cite this version:**

Nathalie Pietka. Constitution et valorisation d'une bibliographie sur la mine. Sciences de l'information et de la communication. 2000. dumas-01557334

HAL Id: dumas-01557334

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01557334>

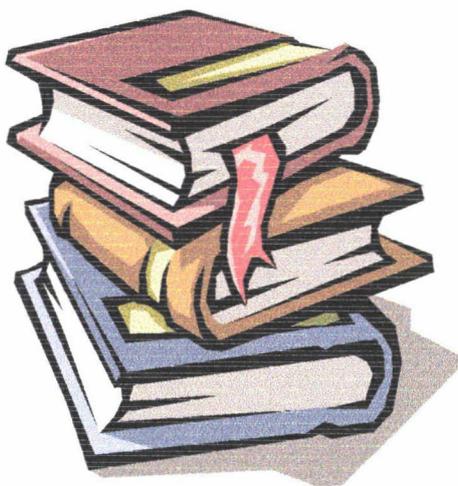
Submitted on 6 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIETKA Nathalie
Maîtrise S.I.D.
Octobre 2000

Rapport de stage:
Constitution et valorisation d' une bibliographie sur la mine.



Mme C. Van Lancker
Mme I. Demailly (maître de stage)

Année 1999 - 2000





**Rapport de stage:
Constitution et valorisation d'une bibliographie sur la mine.**



sommaire

Introduction

I. Une analyse de l'environnement pour une meilleure définition des besoins documentaires

1. Missions et activités des structures

2. Analyse du public

3. Ressources offertes aux usagers

4. Des besoins documentaires mais des réponses insatisfaisantes

5. L'environnement documentaire : quelle place pour la bibliographie?

II. L'élaboration de la bibliographie: de la réflexion à la mise en forme.

1. Détermination des concepts directeurs de la recherche

2. La recherche bibliographique: l'utilisation de sources adéquates.

2.1. L'utilisation des fonds documentaires des deux associations

2.2. L'utilisation de bibliographies de références?

2.3. L'interrogation de banques de données

2.4. La consultation de centres de ressources spécialisés

3. L'évaluation des informations bibliographiques obtenues

4. Le choix de l'informatisation: raisons et obstacles

5. Structuration de la bibliographie informatisée

III. Valoriser le service documentaire proposé au public: des moyens adaptés aux objectifs.

1. Les instruments de communication des associations

2. Communiquer l'existence de la bibliographie au public par des actions ponctuelles mettant en valeur l'usage possible de cet outil

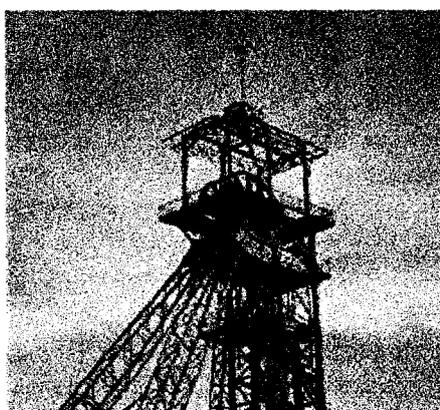
3. S'intégrer dans un réseau de communication pour une valorisation à destination d'un public plus large?

4. Un instrument à envisager: Internet et ses potentialités de diffusion à grande échelle

Conclusion

Bibliographie

Annexes



Introduction:

Communiquer et informer sont les deux maîtres mots de l'époque. Toute connaissance commence par une information sur ce qui se passe, se dit, se fait. Mais notre époque se caractérise par l'ampleur que prend le phénomène.

Que ce soit les bibliothèques ou des centres de documentation, aujourd'hui la priorité ne peut plus seulement être de mettre à disposition un fond, de collecter des documents susceptibles de fournir des informations à un individu quelconque. L'élaboration d'outils pour retrouver ces documents, les traiter et les diffuser est désormais mise en avant. Leur rôle consiste donc à extraire et à mettre sous une forme adéquate l'information utile contenue dans un document afin de permettre sa récupération quand le besoin s'en fait sentir. Nul n'échappe à cette réalité: aujourd'hui n'importe qui est susceptible de produire de l'information et par conséquent de constituer des outils pour y accéder.

Le stage effectué au sein de l'association "Culture commune", en collaboration avec "La Chaîne des terrils" sur l'ancien carreau de la fosse du 11/19 à Loos-en-Gohelle, est la conséquence de ce phénomène. La nature du travail demandé était de constituer une bibliographie sur le thème de la mine à partir de documents de natures diverses et de l'informatiser. Un tel outil documentaire doit répondre aux missions que se donnent ces deux associations, à savoir une mission de diffusion des connaissances à la fois pour les acteurs de ces structures et leur public. Par ailleurs les qualités requises pour ce stage étaient l'indépendance, l'esprit d'initiative, l'aptitude à la synthèse, autant de qualités jugées indispensables pour mener à bien cette mission.

Une bibliographie correspond à une liste de références sur un thème donné. La plupart des services de documentation réalisent des bibliographies thématiques, sélectives, à partir de l'interrogation de leurs fichiers propres, de banques de données internes ou externes, répondant ainsi à la demande ponctuelle d'un utilisateur. Un tel produit doit apporter de la valeur ajoutée car l'information brute a été lue, traitée et ordonnée selon des critères adoptés par le service d'information et l'utilisateur, critères qui peuvent résider dans le choix des documents traités ou la fiabilité de l'information. La bibliographie doit permettre à celui qui l'utilise d'accéder au document contenant l'information qu'il recherche d'autant plus facilement et rapidement qu'aujourd'hui l'informatique a bouleversé l'accès à ces informations avec la constitution de bases de données bibliographiques.

Dans ces conditions il faut que l'usager ait connaissance de l'existence d'un tel outil, surtout quand le public est volatile comme dans l'association où mon stage s'est déroulé. Le problème prend encore plus d'importance quand il s'agit par l'intermédiaire de la bibliographie d'attirer un public plus large. Or cette communication au public semblait aller de soi pour tous, c'est-à-dire pour les individus concernés par le service alors que dès le début un certain nombre de questions m'apparaissant importantes me sont venues à l'esprit telle que : "qui seront les utilisateurs de la bibliographie?", "Comment auront-ils connaissance de son existence?". La réflexion que j'ai menée s'est donc déroulée autour de l'idée suivante: comment faire en sorte qu'un produit tel que la bibliographie, servant à informer l'usager, atteigne son utilisateur. Quels moyens mettre en oeuvre pour communiquer efficacement au public?

Des éléments d'aide m'ont été apportés par mes lectures, par la recherche d'autres expériences de ce type, les moyens existants mais également grâce à des entretiens menés avec les professionnels des associations.

Afin de répondre à ce problème, il m'a d'abord semblé essentiel de mieux connaître les motivations à l'origine de la demande des deux associations concernées par la

bibliographie. Cette appréhension s' est faite par un meilleure connaissance des missions, activités et publics des deux structures parce que tout outil documentaire doit répondre à un besoin déterminé en direction d' un public connu parce que existant ou susceptible de le devenir. Ces informations ont été par la suite une aide non négligeable dans la constitution de la bibliographie quant aux sources d' informations, la sélection des documents et la façon de les organiser. Par ailleurs valoriser suppose d'abord de définir le public auquel on cherche à s'adresser ainsi que les usages. Cette analyse a donc également servi à alimenter la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour valoriser n' importe quel travail de type documentaire que ce soit à l'aide des instruments traditionnels ou par l' utilisation des nouveaux moyens de communication.

I. Une analyse de l'environnement pour une meilleure définition des besoins documentaires:

Afin de mieux définir les besoins documentaires auxquels le stage devait répondre, il est très vite apparu nécessaire de mieux connaître l'environnement, au sens large, dans lequel évoluent les deux associations demandeuses de la bibliographie.

Cette analyse a porté sur des aspects différenciés et en nombre limités car l'environnement peut-être très large: social, éducatif, culturel, économique. Ici, l'environnement a été restreint aux missions et ressources disponibles sur le site et ailleurs ainsi que sur le public actuel, voire futur et ses besoins. Cette étape s'avérait d'autant plus importante que le travail qui m'était demandé produirait un outil qui devait servir à deux structures associatives différentes, dans leurs objectifs et domaines d'activités. Néanmoins leur point commun est de chercher à contribuer à valoriser l'image du bassin minier. L'analyse de l'environnement doit effectivement aider à la définition des difficultés auxquelles l'action menée va répondre, à quel(s) besoin(s) et son utilité par rapport à d'autres¹.

Cette démarche s'inspire de celle proposée par Salaün selon qui on ne peut imaginer un service correspondant au besoin du public visé sans s'appuyer sur ce qu'il appelle une analyse interne et une analyse du public. L'analyse interne consiste à étudier l'organisation proprement dite, son environnement et son public².

1. Missions et activités des structures:

Comme il l'a été expliqué plus haut, l'analyse des associations et de leurs missions est importante dans la mesure où la demande émane de deux institutions dont les besoins et usages de cet outil pourront être différents.

Avant de s'intéresser aux deux associations, j'aimerais m'attarder sur le site du 11/19, lieu d'implantation des deux structures. Cet aspect est important car c'est ce lieu même qui motive l'activité des associations. Le 11/19 est en effet une friche minière, plus exactement un ensemble patrimonial composé d'un carreau de mine comprenant deux chevalements inscrits à l'inventaire des monuments historiques, un ensemble de bâtiments tels que la salle des pendus, un parc de terrils. L'exploitation du puits s'est arrêtée en 1986 et presque aussitôt le site a suscité un intérêt particulier pour sa reconversion. Par ailleurs il est l'objet d'un projet appelé Ecopôle. Ce projet s'articule autour de trois pôles: -artistiques, culturels et social; -nature et écologie; - sport et détente. Lieu carrefour pour la culture et le patrimoine, c'est aussi un lieu qui donne naissance à de multiples activités liées à son passé minier qui est ainsi mis en valeur; ces activités sont celles de "Culture Commune" et de "La Chaîne des Terrils".

D'abord, la présentation de "Culture Commune" a été facilitée par la lecture du petit dossier de présentation mis à ma disposition mais des entretiens avec I. Demailly, responsable de projet Patrimoine et de celui lié à la bibliographie, ont permis d'en savoir un peu plus, notamment par rapport à l'activité de la branche "patrimoine" et sur le public (voir annexe 1).

"Culture Commune" est une association intercommunale de développement artistique et culturel, située dans l'ex-bassin minier du Pas-de-Calais et qui fut créée en 1990

¹ CARBONE, PIERRE et GIAPPICONI, THIERRY. *Management des bibliothèques: programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, c1997.

² SALAÜN, JEAN-MICHEL. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris: éditions du Cercle de la librairie, 1992.

avec au départ 27 communes participantes. La situation de l'association dans une région en pleine reconversion n'est pas sans influence sur sa vocation. Les axes de la politique de reconversion de la région sont en effet l'aménagement des anciens sites d'extraction et le développement du tourisme minier. C'est en 1998 que l'association s'est installée sur le site de la Fabrique théâtrale de la base du 11/19, à Loos-en-Gohelle. La création de l'association relève d'une double ambition: d'une part la création d'une structure culturelle opérationnelle dotée d'un projet artistique pluridisciplinaire, avec pour ambition de transformer profondément les pratiques culturelles de la population, de manière non exhaustive. Et d'autre part, expérimenter une véritable intercommunalité basée notamment sur la complémentarité des politiques à mettre en œuvre et sur les équipements culturels à créer. Le bilan est plutôt positif: au fil des ans, "Culture Commune" s'est avérée jouer un rôle dans la réflexion, la concertation et la mise en mouvement culturel du bassin minier.

Dès le départ, les missions que se sont données les acteurs de "Culture Commune" ont consisté à favoriser, de toute les façons possibles et en tous lieux, des conditions de rencontre entre les œuvres artistiques et le public mais aussi entre les artistes et la population. Pour autant, des directions artistiques durent être choisies: diffusion de spectacles vivants privilégiant les formes et répertoires contemporains, la participation à la création artistique professionnelle et le développement de toutes les formes de présence artistique pour développer la rencontre entre les artistes et la population.

L'installation à la Fabrique théâtrale a fait de "Culture Commune" un lieu considéré comme novateur et consacré à la production artistique, d'autant plus qu'il est situé sur une ancienne friche minière: le carreau du 11/19. La Fabrique théâtrale est en effet avant tout un lieu de travail, de recherche, de fabrication artistique et de rencontres sous des formes diversifiées entre le public et les artistes. Cet accompagnement se décline à l'aide d'un centre de ressources. La création de ce centre a pour ambition de faire découvrir et promouvoir les écritures dramatiques contemporaines auprès des artistes amateurs, enseignants, et bibliothécaires et le public en général. Par la suite a également été ouvert un Centre de Ressources Multimédias dédié lui aux nouvelles technologies afin de permettre à l'association d'accroître ses capacités d'accompagnement de projets culturels. Espace privilégié d'accueil du public, la Fabrique théâtrale a donc deux missions: faire connaître les écritures dramatiques contemporaines et contribuer à la démocratisation et au développement de l'utilisation des technologies interactives.

Ces activités et missions semblent assez éloignées du domaine que couvre la bibliographie, objet du stage. En fait, ce n'est que depuis l'installation de l'association sur le site du 11/19, site patrimonial puisque c'est une friche industrielle, que "Culture Commune" a intégré dans ses missions un volet "patrimoine" dont l'objet porte sur l'histoire, la mémoire et le tourisme dans le bassin minier car ce lieu est considéré comme un lieu de rencontre de la diversité sociale, économique, culturelle, etc, de la région.

L'importance de ce site est accentuée par l'installation également en ces lieux de "La Chaîne des Terrils". Le même type d'instrument a servi pour mieux connaître cette association (plaque et entretien). "La Chaîne des Terrils" est née en 1989 de la volonté commune de naturalistes, historiens locaux, animateurs du développement culturel pour prévenir la disparition des terrils. Cette structure rassemble les représentants de onze associations, de communes minières et autres collectivités territoriales de la région. En 1993 fut créée une seconde association: "Pour la promotion de la Chaîne des terrils", réservée à l'adhésion de simples particuliers mais animés du même désir.

Dès les origines, "La Chaîne des Terrils" a visé le grand public dans une démarche axée sur la valorisation des terrils. Cette démarche se déroule par conséquent autour d'actions diversifiées, utilisant des supports variés: concours photos, tournage de films, spectacles pyrotechniques, colloque sur le thème des terrils, mise au point de circuits de

découvertes et d'épreuves sportives sur les terrils mêmes. Des subventions départementales, régionales et même européennes ont permis le développement de son activité dans quatre directions:

- La promotion: le but est de changer l'image de l'ex-bassin minier à l'aide de vidéos, cartes postales, expositions, communications de presse.
- Le conseil et l'expertise: les membres de l'association mettent leurs connaissances techniques et leur expérience à la disposition des structures et collectivités qui souhaitent valoriser le patrimoine minier.
- Les animations: visites guidées de sites, circuits de promenades, courts séjours touristiques.
- La formation et l'emploi, notamment de personnes en réinsertion.

Un entretien avec V. Cohez, animateur environnement à "La Chaîne des Terrils", a confirmé cette ouverture au grand public et a permis d'affiner certaines informations (voir annexe 1). Qu'il s'agisse de l'élaboration d'un produit d'aide à la recherche d'information comme la bibliographie ou plus largement d'une politique d'acquisition, les objectifs et procédures de l'action doivent être identifiés³.

2. Analyse du public:

En effet, l'analyse du public a constitué la seconde étape car elle a permis d'avoir une meilleure représentation des besoins et usages qui seraient faits du travail bibliographique. Cela était d'autant plus utile dans le cas où la situation serait celle d'un public diversifié, en particulier s'il n'est pas le même pour chaque association. Il est nécessaire pour répondre au mieux à ces besoins éventuellement différenciés de connaître son public, l'actuel ou le potentiel⁴.

Dans le contexte de mon stage, cette appréhension du public s'est essentiellement faite par l'intermédiaire d'entretiens (voir annexe 1). Cela s'explique parce que la période durant laquelle le stage s'est déroulé est celle de la moindre activité de "Culture Commune". Quant à "La Chaîne des terrils" son activité est au contraire assez intense mais c'est alors surtout l'axe animation qui est sollicité, c'est-à-dire des jeunes de centres aérés qui viennent visiter le site et qui ne sont donc pas présents dans les locaux. D'ailleurs ce ne sont pas ces jeunes qui utilisent directement les documents mais les animateurs.

En effet, dans cette association, le public, bien que très large, est d'abord et avant tout un public scolaire et plus généralement d'enfants, notamment comme je l'ai fait remarquer, de centres aérés. "La Chaîne des terrils" organise ainsi des activités pédagogiques qui peuvent entrer dans le cadre de l'éducation à l'environnement, mais également des activités sportives. Étant donné cette vocation environnementale, de nombreux étudiants, de formations variées, font de cette association basée sur une friche industrielle, leur lieu de stage. Ces étudiants ne sont pas exclusivement originaires des campus de la région de Lens (I.U.T....) mais aussi des universités et autres écoles de toute la région du Nord-Pas-de-Calais, soit un potentiel très vaste d'usagers. Pour autant, les jeunes scolarisés ne constituent pas le seul public. Les adultes fréquentent aussi l'association, essentiellement pour profiter des activités touristiques et de découverte, fait qui s'explique par la situation dans le bassin minier: le paysage est fortement marqué par l'extraction charbonnière: terrils, chevalements, cités minières mais aussi par la présence des nombreux anciens mineurs. Enfin l'ouverture au grand public se marque d'autre part par le fait que la structure associative fait partie d'un réseau de Points Environnement Conseil (P.E.C.). Les P.E.C. sont des lieux où le public peut

³ CALENGE, BERTRAND. *Les politiques d'acquisition*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1994. p.53.

⁴ SALAÜN, JEAN-MICHEL. , op. cit. p. 38.

obtenir des renseignements et informations liés à l'environnement en général. Ils ont pour objectif d'informer sur des questions généralistes liées à l'environnement et d'orienter le public vers l'interlocuteur le plus compétent pour leur répondre. Un individu qui cherche les références d'un ouvrage dans ce domaine peut bénéficier d'une aide dans ses recherches grâce à la documentation qui lui est fournie. Ce public représente à la fois le public actuel mais aussi le public potentiel: tout individu est susceptible un jour d'avoir besoin d'informations de ce type. Ainsi, il n'est pas vraiment possible de catégoriser en un seul groupe le public qui fréquente le site de l'association.

Quant à celui de "Culture Commune", c'est surtout l'entretien qui a permis d'obtenir des informations. Là le constat, ou plutôt la réponse est la même: tous types de public: cela dépend des activités menées. Globalement, l'association s'adresse à la population des 34 communes qui participent au projet de "Culture Commune" ce qui n'équivaut pas à l'idée que tous les habitants fréquentent le lieu mais qui augure d'un public aux origines et intérêts variés, voire opposés. Les conséquences de cette ouverture très large est que la population concernée est composée d'une part importante d'anciens mineurs, retraités ou veuves de mineurs mais aussi d'une majorité de salariés sans oublier les étudiants avec l'existence d'établissement de l'enseignement supérieur sur la région. Cette population, comme pour une bibliothèque, constitue le public potentiel, celui que cherche à atteindre l'organisme culturel. Le résultat est que selon les actions menées au cours de l'année, c'est autant un public familial que d'adultes ou d'enfants: la variété est liée au fait qu'il peut s'agir d'activités théâtrales à destination des jeunes, de stages organisés avec les travailleurs sociaux. Le public de l'association à vocation culturelle se compose en outre d'une branche atypique qui est celle des artistes qui fréquentent la Fabrique théâtrale. Outre des troupes qui ont à disposition un local de création, répétition et représentation sur le site, certains artistes, notamment des auteurs dramatiques, sont accueillis en résidence pour une année. Une autre branche de ce public spécial est incarnée par les enseignants en stage d'écriture théâtrale. En définitive, c'est un public volatile et d'une certaine manière utilisateur de l'association puisque celle-ci a vocation à mettre à leur disposition un lieu de travail et de représentation. Enfin, il ne faut pas oublier les quelques stagiaires. Durant la période de mon stage, j'ai pu constater la présence de jeunes de centres aérés ou en difficultés qui venaient s'initier aux technologies dites nouvelles (Internet...) mais également de stagiaires intervenant dans des domaines différents: patrimoine, multimédias.

Enfin et surtout, il ne faut pas négliger ce que certains auteurs appellent le public potentiel si important lorsqu'on veut élaborer une politique documentaire⁵. Ce public, c'est celui qui ne vient pas mais que l'on pourrait attirer. Cette analyse est en fait celle qui consiste à déterminer les usagers sur lesquels l'action va plus particulièrement porter⁶. Or, le projet à court terme des deux associations et qui explique leur participation conjointe au projet bibliographique est de faire du 11/19 un lieu d'accueil de classes du patrimoine. Ces dernières consistent en l'accueil durant cinq jours d'élèves du primaire ou du secondaire sur un site présentant un intérêt historique, architectural, artistique... Ces journées, comme me l'apprend la documentation fournie par le C.R.D.P. de l'académie de Lille (Centre Régional de Documentation Pédagogique), se déroulent sur la base d'un projet alliant activités pédagogiques et culturelles. Actuellement, l'accueil de ces classes est prévu pour être effectif au cours de l'année 2001. Ce projet engendrera l'arrivée d'un nouveau type de public.

Par ailleurs, les deux structures travaillent régulièrement avec d'autres institutions culturelles comme le musée de Lewarde (voir annexe 1). La conclusion est que

⁵ CALENGE, BERTRAND. *Conduire une politique documentaire*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1999. p. 87

⁶ CALENGE, BERTRAND op. cit. 1994, p. 111.

ces structures sont potentiellement intéressées, selon les membres des associations, par le projet bibliographique. Cela signifie une autre strate de public potentiel.

Ainsi menée, l'analyse du public est assez superficielle. Pour reprendre une idée énoncée par B. Calenge (1994, p.37) et qui s'applique à un contexte plus large, une politique d'acquisition s'ancre dans une perspective souvent collective puisqu'elle doit se baser sur le public, c'est-à-dire les usagers qui peuvent être cernés mais aussi le public potentiel, celui qui est pré-défini par un usage envisagé du produit⁷. Néanmoins, elle permet de discerner un peu mieux les usages potentiels et prévus de la bibliographie.

3. Ressources offertes aux usagers:

Cependant la connaissance des missions et/ou activités ainsi que celle du public n'est pas suffisante. Salaün parle à ce propos d'analyse interne qui concerne les moyens disponibles et l'activité⁸.

A mon niveau, l'action a consisté à considérer par quels moyens documentaires les deux associations s'efforcent d'accomplir leurs missions et de répondre aux éventuels besoins documentaires de leurs publics et même de leur personnel. En effet, qu'on se situe au niveau d'une politique documentaire ou de la simple réalisation d'un produit documentaire, il est évident que les priorités sont établies en fonction non seulement du public mais également des ressources documentaires que l'institution lui propose déjà⁹. Comme l'écrit Calenge, cet aspect est en fait d'abord une analyse globale du fond¹⁰ (1994, p.113).

L'une des missions de la "La chaîne des terrils" est de communiquer et d'informer le public sur l'environnement, en particulier celui des terrils. C'est de plus un Point Environnement Conseil comme je l'ai déjà signalé, c'est-à-dire que l'association appartient à un réseau constitué à l'initiative de la Maison de la Nature et destiné à mettre à disposition des habitants de la région Nord-Pas-de-Calais un service de proximité dans le domaine de l'environnement. Pour remplir cette mission, l'association dispose sur le site du 11/19 d'une sorte de centre documentaire, ou plutôt d'une petite bibliothèque aux horaires d'ouverture réduits: 9h- 12h et 14h-17h. L'utilisation de cette bibliothèque est double: d'une part elle est ouverte au public, sur rendez-vous et d'autre part elle est utilisée par les intervenants de l'association, les guides qui préparent les sorties ou les autres professionnels qui veulent élaborer des documents servant à la diffusion de l'information ou pour préparer tout autre type de documents utilisés par les différents membres, notamment des fiches pédagogiques.

Pour ce faire ils utilisent donc le fond mis à leur disposition. Il est hélas difficile d'en mesurer l'importance réelle puisque le fond n'est pas informatisé et qu'il n'existe pas d'autres documents le permettant. Cependant la nature des documents est assez diversifiée même si leur importance respective est inégale. Le fond est constitué d'ouvrages consacrés à l'environnement dans tous ses aspects: faune, flore, déchets industriels, écologie, etc. Mais on y trouve aussi des périodiques spécialisés tel que *Le Relais*, revue des mineurs de la région ou des revues consacrées à l'environnement, rapports de stages, études, plaquettes d'informations sur les anciens sites miniers essentiellement. Enfin une partie du fond est consacrée à l'action pédagogique avec des fiches d'activités et des compte-rendus. La diversité s'exprime également au niveau des supports puisque quelques vidéos et livrets de diapositives figurent parmi les documents possédés par la bibliothèque. Au total quelques centaines de documents en tous genres sont à la disposition des usagers qui peuvent soit les consulter sur place, soit les emprunter sauf exception. La qualité informationnelle et les

⁷ CALENGE, BERTRAND. op. cit. 1994. p.37.

⁸ SALAÜN, JEAN- MICHEL, op.cit, p. 31.

⁹ CALENGE, BERTRAND op. cit. 1999.

¹⁰ op. cit.

possibilités d' exploitation de ces documents sont inégales. Néanmoins c' est un lieu de ressources, qui plus est en évolution: d' abord dans l' accès à l'information puisque le fond est en cours d' informatisation, et dans le contenu avec au moins l' achat systématique de tout ouvrage récemment publié et consacré à la mine ainsi que l' acquisition d' ouvrages parfois plus anciens.

La situation est radicalement différente pour "Culture Commune". Certes, il existe un fond documentaire pour l' activité théâtrale de l' association avec sa responsable propre: il s' agit d' un fond d' œuvres théâtrales et de manuscrits dont une partie provient de "Théâtrales, l' association", mais aussi d' abonnement à des revues spécialisées et un accès à Internet pour la consultation en ligne. Ce fond est accessible en permanence au public dans le Centre de Ressources de la Fabrique Théâtrale. Manuscrits et livres sont consultables sur place. Par contre pour l' activité "patrimoine" qui m' intéresse plus particulièrement ici, il n' y a pas de fond, du moins pas encore selon I. Demailly, responsable de projet "Patrimoine". Les quelques rares ouvrages en la matière possédés par l' association, considérés comme des références et dont l' accès dépend d' I. Demailly ne peuvent en aucun cas être considérés comme un fond documentaire.

Cette étude de l' existant est fondamentale parce que les ressources offertes par les associations font parties elles-même de l' environnement documentaire¹¹. D' autre part, toute politique documentaire ou d' acquisition en général ne peut se faire sans cette analyse de l' existant, c' est-à-dire à la fois le public et les collections¹². Dans le cadre du stage, l' étude a eu pour objet l' adéquation des moyens d' information avec les besoins.

En résumé, l' analyse a révélé une situation contrastée tout en soulignant, par les efforts menés pour disposer d' information, un besoin de politique documentaire. Mais l' examen de ces ressources doit également se faire du point de vue de leurs atouts et faiblesses, examen clé permettant d' établir un diagnostic selon Salaün¹³.

4. Des besoins documentaires mais des réponses insatisfaisantes:

Le besoin d' une bibliographie est donc partie du diagnostic de l' existence d' une carence en sources d' informations. Ce constat fut le vecteur de la décision de constituer une base de données bibliographiques.

En effet, malgré l' ensemble des ressources offertes il ressort qu' il y avait un manque dans les outils disponibles d' abord pour les professionnels de l' association mais aussi pour les individus fréquentant le site. L' un de ces professionnels, V. Cohez de "La Chaîne des Terrils", a exprimé cette idée que depuis quelques années il y avait une demande pour un outil documentaire tel qu' une base de données documentaire. Parmi le public exprimant ce besoin, il faut souligner les enseignants qui expliquent aux intervenants de l' association qu' ils aiment compléter les connaissances acquises au cours des activités et surtout préparer les sorties par des lectures. Pour cela ils ont besoin de références.

Or le diagnostic, si l' on se réfère à ce qu' en disent P. Carbone et T. Giappiconi¹⁴, consiste à déterminer la valeur des services rendus par le lieu d' information à partir de la confrontation de l' existant aux besoins. En d' autres termes, cette analyse vise à déterminer les points forts et les faiblesses et par conséquent à éventuellement rechercher des solutions.

A "la Chaîne des Terrils", la réponse à la demande du public en matière de références bibliographiques était plutôt succincte: elle se faisait essentiellement à l' aide de

¹¹ CARBONE, PIERRE et GIAPPICONI, THIERRY op. cit. p. 90

¹² CALENGE, BERTRAND op. Cit 1994. p. 107

¹³ SALAÜN JEAN- MICHEL , op. cit. p. 33.

¹⁴ CARBONE PIERRE ET GIAPPICONI THIERRY op. cit p.91.

quelques éléments bibliographiques connus des professionnels et animateurs par leur pratiques et propres recherches ou par l'intermédiaire de plaquettes contenant une petite bibliographie constituée par d'autres structures (voir annexe 1). La prise de conscience de l'insuffisance d'une telle solution a été à l'origine de la volonté de proposer à tous un outil plus adapté et surtout plus complet: une base de données bibliographiques. Mais, vouloir développer une politique documentaire, même aussi modeste que la bibliographie n'a de sens que si elle correspond à un objectif vis-à-vis de la population desservie¹⁵. Dans ce cas précis, les membres de "La chaîne des Terrils" considèrent qu'il entre dans leurs fonctions de répondre à leurs besoins documentaires car l'association se fixe pour objectif d'informer et de diffuser les connaissances sur l'environnement. Cet objectif s'impose d'autant plus que "La Chaîne des Terrils" joue un rôle spécifique puisque intégrée au sein d'un réseau d'associations sur l'environnement. La bibliographie, concrètement, est l'application de ce rôle à son environnement: la diffusion d'informations sur les terrils et leur environnement, pour la population du bassin minier en particulier¹⁶. Le diagnostic issu de la confrontation correspond donc bien à ce constat qui est: le manque évident d'un produit documentaire pour que la population puisse s'informer mais également pour les professionnels.

Un entretien avec I. Demailly pour comparer la situation des deux associations a corroboré ce diagnostic. En effet, si en matière d'Écritures théâtrales, l'association dispose d'un fond documentaire, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'axe patrimoine. Or l'entretien a permis de dégager l'existence d'une demande de la part du public et encore une fois des professionnels eux-mêmes, en particulier dans l'optique de travaux de recherches comme ceux que mènent I. Demailly sur la mémoire de l'ex-bassin minier ou même des stagiaires qui travaillent sous sa direction et qui ont besoin de documents comme j'ai pu le constater avec la stagiaire présente durant mon stage. Faute de pouvoir répondre à ces demandes, la solution privilégiée par I. Demailly était de diriger le public demandeur vers des lieux où il pourrait trouver des références correspondant à sa recherche, c'est-à-dire vers des bibliothèques en général. De plus dans le domaine d'activité qu'est la section Patrimoine à "Culture Commune", le besoin d'avoir à sa disposition un outil documentaire tel que la bibliographie est net: les professionnels veulent pouvoir avoir un outil leur permettant de donner des réponses aux demandes du public et non plus seulement leur indiquer le lieu où ils trouveront la réponse, sans bien savoir ce qu'ils cherchent (voir annexe 1).

Par ailleurs la bibliographie entre dans le cadre d'un autre objectif à court terme de "Culture Commune" qui est la mise en place de classes du patrimoine (voir annexe 1). A ce sujet j'essayais d'obtenir de plus amples informations mais les quelques indications fournies par I. Demailly ne m'ont pas permis de comprendre quelle part la base bibliographique prendrait dans cette activité. Sur ses conseils, je me suis rendue au Centre régional de Documentation Pédagogique pour obtenir une documentation plus précise. Cette dernière consistait notamment en textes officiels sur les conditions de mises en place et de déroulement et des rapports d'actions menées. J'apprends donc que les classes du patrimoine se définissent comme l'accueil d'élèves du primaire et du secondaire sur un site présentant un intérêt historique, architectural, artistique mais aussi environnemental, botanique ou représentatif de l'économie régionale et se font sur la base d'activités pédagogiques. Cette classe s'intègre en effet dans le projet pédagogique de l'enseignant, projet qui est préparé et exploité tout au long de l'année dans le cadre de l'enseignement général. Le travail pendant le séjour se centre sur le patrimoine étudié et est établi en fonction des ressources proposées. D'autre part des cours alternent avec des ateliers et rencontres et il est prévu une forme de restitution par les élèves. Ce projet nécessite une importante préparation, notamment de

¹⁵ CALENGE, BERTRAND, op. cit. p. 24

¹⁶ CARBONE, PIERRE. et GIAPPICONI THIERRY, op. cit. p. 103.

l'enseignant: les textes officiels préconisent l' acquisition préalable par l' enseignant d'une compétence dans le domaine concerné, entre autre par une formation spécifique. Dans ces conditions disposer d' informations sur des documents qui pourraient être exploités dans le cadre de ce type d' activités est particulièrement intéressant et attractif et facilite la tâche, de l'enseignant notamment puiqu' "il ne lui reste plus qu'à" se procurer les documents.

La décision d' un tel projet réoriente évidemment les missions de "Culture Commune" en mettant l' accent sur l' aspect patrimoine et par conséquent attirera un nouveau public, du moins ce sont les attentes des professionnels. Dans ce nouveau contexte, la bibliographie est alors apparue comme une priorité pour satisfaire le besoin de ce public futur¹⁷. La décision de constituer une bibliographie informatisée correspond donc à des besoins précis et est considérée comme la forme la plus adéquate pour y répondre.

Cette analyse des besoins du public et de la façon dont les deux associations s' efforcent d' y répondre est importante parce qu' elle a permis de mieux comprendre les raisons de l' existence de la bibliographie mais également d' apporter des éléments de réflexion sur son contenu. En effet, l' important est de savoir quelles types de références il faut mettre à disposition pour attirer le public¹⁸.

5. L'environnement documentaire : quelle place pour la bibliographie?

Enfin dans cette étape préalable à la recherche de références, outre la connaissance de l' association elle-même et de son public, réel ou potentiel, de ses besoins, ma réflexion et mes lectures m' ont amenée à étudier ce que d' aucuns appellent l'environnement documentaire des associations. Ce recensement doit permettre d' évaluer le rôle complémentaire que peut jouer le service rendu par la bibliographie par rapport aux autres lieux d'information. Pour citer P. Carbone et T. Giappiconi, on peut même dire que cette connaissance devrait "éviter les actions redondantes et permettre de mieux définir les services."¹⁹

En effet, un outil documentaire, quel qu'il soit, doit apporter une valeur ajoutée. Or quelle pourrait être cette valeur ajoutée si la bibliographie n' était qu'un service parmi d'autres? Tel fut le vecteur de la réflexion suivante.

Ce qui ressort de cette étude, c'est l' absence de stuctures réellement spécifiques au bassin minier, en-dehors d' association d' anciens mineurs ou du même genre. Effectivement, les ressources offertes s' avèrent assez dispersées. L' analyse de cet environnement documentaire est large et s' est axée sur le rôle que jouent ces autres lieux ressources par rapport aux associations: c' est-à-dire si la relation entre ces lieux sont des relations de complémentarité ou de concurrence. Mais outre la carte des lieux, le but était de repérer l' accessibilité de ces informations pour le public²⁰.

Dans un premier temps, étant donné le domaine d' activité des associations et le sujet phare de la bibliographie: la mine, les musées de la mine, nombreux dans la région, m' ont semblé être des lieux d' information probables pour le public. Une enquête téléphonique auprès de ces différents musées de la région a modifié cette représentation. Si les musées ont en général un fond documentaire, ce dernier est avant tout composé d' archives. Le centre d' archives de Lewarde est le plus connu. Une des vocations du Centre historique minier est de conserver les archives susceptibles de permettre aux chercheurs qui travaillent sur l'évolution historique, sociale, économique ou technique du bassin minier de travailler afin

¹⁷ CARBONE, PIERRE. ET GIAPPICONI, THIERRY, op. cit., p 259.

¹⁸ SALAÛN, JEAN-MICHEL, op. cit, p.42.

¹⁹ CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY, op. cit, p. 89

²⁰ SALAÛN, JEAN-MICHEL, op. cit. p. 75.

de faire avancer l'état des connaissances sur le monde de la mine. L'accès s'y fait sur rendez-vous, à destination d'un public de chercheurs et d'étudiants essentiellement. Ces lieux culturels ne constituent donc pas des concurrents pour la bibliographie. On pourrait même parler pour Lewarde de ce que Salaün appelle la relation d'articulation²¹ car à Lewarde existent des dossiers pédagogiques à destination des enseignants et visiteurs qui souhaitent préparer ou exploiter une visite. Or comme me l'a expliqué V. Cohez de "La Chaîne des Terrils" le vœu des membres de l'association est que la bibliographie soit un support pour préparer eux aussi des dossiers pédagogiques sur le modèle de ceux de Lewarde.

Néanmoins parmi ces musées, celui de Harnes semblait faire figure d'exception. En effet ce musée dispose d'une petite bibliothèque. Ayant pris contact avec le musée, j'ai appris qu'en fait les documents étaient utilisés pour des recherches sur des sujets pointus. Les documents rassemblés sont des photos et écrits sur les mines de Harnes, des brochures éditées par les mines de la région, les journaux des houillères comme le mensuel *Le Relais* ainsi que des documents techniques et des plans. Ainsi il s'agit en fait d'archives, réservées à un public recherchant des documents précis. De plus, le musée n'autorise que la consultation. Néanmoins on y trouve aussi des ouvrages connus comme ceux de J-P. Mongaudon qui a écrit beaucoup sur ce sujet.

Pour résumer, les musées ne peuvent figurer comme lieux d'information pour le grand public qui cherchent des références. Cette situation s'explique sans doute parce que la vocation des musées n'est pas de fournir une offre documentaire.

L'éparpillement des lieux potentiels de sources d'information par rapport à l'intérêt de la bibliographie s'explique aussi par les points de vue retenus pour constituer la bibliographie, ces derniers étant assez éclatés ce qui est rare. Ainsi l'un des thèmes étant l'environnement (faune et flore des terrils, écologie, etc), les lieux où trouver une information actualisée et fiable ne sont pas les mêmes que pour un autre thème comme l'histoire par exemple et ont élargi l'analyse. En effet dans le domaine de l'environnement, il existe des structures spécialisées qui fournissent des références bibliographiques. C'est le cas de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Lille (M.N.E.) dont les missions sont l'animation d'opérations interassociatives mettant l'accent sur la sensibilisation et la protection de l'environnement mais aussi une mission de regroupement de la documentation de toutes origines sur l'environnement. A cet effet, la M.N.E. est dotée d'un centre d'information et de documentation ouvert au public: membres d'associations, étudiants, enseignants, scolaires, professionnels, etc. Les domaines couverts sont l'environnement en général: l'écologie, la faune et la flore, le tourisme vert... mais la couverture géographique des documents est limitée à la région. Le C.R.I.D. dispose d'une base de données bibliographiques internes de 500 références interrogeables par de multiples critères (dont titre, classement, etc) et permet l'interrogation de banques de données externes; des ouvrages de références et outils pédagogiques, biblio-ludothèque, cassettes audios et vidéos, listes de sites à visiter, tels sont quelques uns des services que le centre propose par ailleurs. En outre le C.R.I.D. est consultable sur le site Internet de la M.N.E (<http://www.asso.nordnet.fr/mnelille>), c'est-à-dire qu'une consultation des domaines couverts par le fond est proposée, la recherche bibliographique n'est pas prévue.

Il existe d'autres structures de ce type telle que le Centre régional de Phytosociologie de Bailleul dont les missions sont la connaissance et la conservation de la flore et de la végétation et la recherche en phytosociologie. Là aussi existe un centre de documentation ouvert au public et qui propose la consultation de 15 000 ouvrages et 600 revues dont la couverture géographique a l'avantage d'être certes régionale mais aussi

²¹ SALAÜN, JEAN- MICHEL, op. cit, p. 74.

nationale et internationale. Cependant, une partie des documents est à accès réservé et la consultation se fait sur rendez-vous.

Pourtant, il n'est pas envisageable de parler de concurrence entre ces services et celui qui sera rendu par la bibliographie de "Culture Commune". En fait, il y aurait plutôt complémentarité puisque la bibliographie fournira des références au public qui ensuite ira consulter les documents correspondants dans les services d'information où ils se trouvent et où il pourra trouver éventuellement des références supplémentaires. J'irai même jusqu'à parler d'articulation entre les deux types de services, c'est-à-dire que bibliographie est un complément car la "Chaîne des Terrils" et la M.N.E. sont tous les deux des Points Environnement Conseil qui travaillent en collaboration: leurs fonds sont complémentaires les uns par rapport aux autres.

Toujours en ce qui concerne l'environnement documentaire, je mentionnerai l'I.F.R.E.S.I. à Lille (Institut Fédératif de la Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles). Il s'agit d'une fédération de recherche du C.N.R.S. à laquelle participent neuf laboratoires de recherche appartenant aux cinq universités de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette fédération rassemble des équipes de recherches en Sciences de l'Homme et des Sociétés qui travaillent autour de la problématique posée par les mutations des structures industrielles et économiques. Le groupement est composé d'associations d'enseignants et de chercheurs de toutes les disciplines des Sciences humaines et sociales ainsi que de partenaires associatifs ou institutionnels issus du domaine culturel et agissant au sein du bassin minier. L'un des programmes de recherches porte justement sur l'anthropologie du bassin minier. L'objectif est de réaliser un ensemble de recherches permettant de comprendre les évolutions d'une région marquée par plusieurs dizaines, voire des centaines d'années d'extraction charbonnière (voir annexe 2). Ce réseau de recherches est en fait ouvert à tous les participants qui souhaitent contribuer à la connaissance et à la transformation de l'ex-bassin minier, soit un public large d'acteurs du monde de l'industrie ou des collectivités. Or cet organisme spécialisé, s'il n'a pas de centre de documentation, a un site Internet sur lequel il propose notamment une bibliographie assez importante rassemblant des ouvrages de tous types ayant trait à ce programme "Anthropologie du bassin minier" (voir annexe 2). Le public visé est celui des chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, acteurs du terrain, membres d'associations mais aussi tous ceux qui, ayant un accès Internet, s'intéressent à ce sujet.

Enfin, lorsqu'on parle d'environnement documentaire, on ne peut passer sous silence les différentes bibliothèques du district de Lens et Liévin (Wingles, Bully-les-Mines), voire les bibliothèques universitaires (notamment d'Arras) qui par leur vocation et leur situation dans le bassin minier avec une population d'anciens mineurs notamment et dans une région en pleine reconversion à cause de l'abandon de cette activité, activité qui a marqué l'histoire et les mentalités, sont à même de fournir des références bibliographiques sur la mine. Cependant en matière d'accessibilité, les bibliothèques souffrent de contraintes qui sont liées aux horaires d'ouverture (leur amplitude et adéquation avec les possibilités des individus qui les fréquentent), à la diversité des supports (les cédéroms sont-ils empruntables, référencés ou uniquement consultables sur place comme à la médiathèque de Lens?), aux conditions de prêt (3 livres pour 2 semaines à Lens), ainsi que des instruments de la recherche bibliographique (fichier papier ou poste informatique, nombre de postes...). Par ailleurs, il est évident que ces institutions peuvent fournir la même prestation que la bibliographie de "Culture Commune" mais elles se distinguent parce que chaque référence trouvée dans la bibliothèque correspond à un exemplaire du document appartenant au fond de l'institution culturelle. La bibliographie y est représentative du contenu du fond. Alors que en ayant consulté une base de données externe dont le contenu n'est pas à disposition sur place, l'utilisateur viendra dans la bibliothèque avec une idée assez précise de ce qu'il cherche ce qui réduira le temps passé à la recherche et le rendra plus autonome.

Ainsi, l'analyse du contexte environnemental ne doit pas être négligée si la structure qui veut élaborer un service documentaire souhaite avoir une stratégie d'action pertinente. Du point de vue de l'utilité de la bibliographie, l'étude de l'environnement doit permettre d'apprécier si le service envisagé ne recouvre pas un service déjà mené par une autre structure²².

Cette interrogation est d'autant plus intéressante que les membres des associations demandeuses de ce produit n'avaient pas réellement conscience de cet aspect. Interrogé à ce sujet, V. Cohez de la "Chaîne des Terrils" n'avait pas de réponse nette à me fournir tandis qu'Isabelle Demailly de "Culture Commune" évoquait un essai de bibliographie sur la mine publié en 1992 par la bibliothèque municipale de Lille (voir annexe 1). Cependant, après la consultation de l'ouvrage, je pus constater que d'une part le document couvrait un territoire géographiquement limité à celui de la région Nord-Pas-de-Calais, qu'une grande partie de son contenu était consacrée à des œuvres littéraires parlant de la mine et que n'étaient référencés que les livres présents dans la collection de la bibliothèque. En effet, cet essai est plutôt un instrument de valorisation du fond de la bibliothèque, d'autant plus que comme le précise le préambule, la bibliographie a été réalisée à la suite d'une exposition intitulée: "Cendres et diamants du pays noir". La bibliographie réalisée pour "Culture Commune" et la "Chaîne des Terrils" n'a, par contre, pas du tout la même vocation; de plus les domaines couverts sont plus diversifiés et l'étendue plus profonde. Enfin, la bibliographie informatisée aura l'avantage de centraliser en un seul lieu un ensemble de références bibliographiques que les différents lieux précédemment décrits offrent au public.

Ainsi l'ensemble de ces analyses menées à la fois sur les activités des deux associations, leur public et leurs besoins a été le préalable nécessaire à la réalisation du produit permettant de résoudre le problème. Ces études m'ont permis d'avoir une meilleure représentation des usages et attentes et par conséquent m'ont fourni des pistes pour la recherche d'information qui a suivi. Cela est d'autant plus utile qu'en informatique, l'élaboration d'une base de données nécessite de passer par ces mêmes étapes: étude de l'existant et sa critique, l'étude des besoins et enfin la proposition de solutions. A ce niveau, ce n'est encore que de la conceptualisation et non pas une réflexion matérielle.

II. L'élaboration de la bibliographie: de la réflexion à la mise en forme du produit.

L'identification des besoins et des usagers (réels et futurs) n'a constitué qu'une première étape dans la recherche d'informations. Reste ensuite à déterminer la stratégie à mettre en œuvre pour y parvenir, à déterminer les concepts, à identifier les sources documentaires existantes²³ puis à réaliser le produit le plus efficace possible.

1. Détermination des concepts directeurs de la recherche:

En bibliothèque, une politique d'acquisition s'articule autour d'axes thématiques répartis de la façon la plus judicieuse possible en fonction d'un public à servir²⁴.

²² CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY op. cit p. 84

²³ ACCART, JEAN-PIERRE, op. cit p. 24

²⁴ CALENGE, BERTRAND op. cit. 1999. p. 25.

Dans le cas de la bibliographie, même si le projet est moins ambitieux, la situation est équivalente dans le principe. Un certain nombre de thèmes ont été retenus pour déterminer le cadre des recherches de références bibliographiques et par là même décider du contenu de la bibliographie. Ces grandes thématiques qui représentent les domaines dans lesquels s'expriment les besoins sont les suivantes: historique des mines, l' habitat minier, l'immigration dans le bassin minier, les terrils (réhabilitation, reconversion), l'environnement, l' architecture industrielle. Il est à noter aussi qu' un autre thème fait partie de la bibliographie mais dont je n' étais pas chargée étant donné sa nature: la mémoire vivante. En ce domaine les documents sont surtout des interviews et enregistrements de témoignages d' anciens mineurs, collectés et/ou réalisés par la chef de projet patrimoine au cours de ses travaux de recherches. Spécialiste de ce domaine, il a été convenu qu' elle s'en chargerait.

Ces choix thématiques relèvent d' une représentation commune à n'importe quel type de savoir qui circule dans la société: ce sont ces thèmes qui sont considérés comme légitimes et transmissibles à la connaissance du public des associations tandis que d'autres aspects de ce savoir ne seront pas exploités. La décision de sélectionner tel ou tel autre thème relatif au domaine générique, la mine, dépendait en fait de plusieurs raisons structurelles:

- d' une part, cela tient au projet de développer les classes Patrimoine sur le site de la friche minière du 11/19 à Loos-en-Gohelle. En effet, il existe des fiches thématiques donnant des renseignements sur les thèmes à développer au cours des activités menées sur le site pendant les quelques jours que durent ces classes. Ces thèmes contraignent par conséquent la sélection des documents correspondant à ces directives. A ce sujet les informations disponibles sur le site Internet de "Culture Commune" annonce que le thème retenu pour l'organisation de ces Classes Patrimoine sur le site du 11/19 sera: "Le charbon dessus-dessous."
- d'autre part, il existe une raison liée aux besoins propres des associations, dans un cadre plus large que celui lié aux classes du patrimoine. Je citerai pour illustration la nécessité de disposer de références pour avoir des outils de travail adéquat. Les entretiens réalisés avec I. Demailly de "Culture Commune" et V. Cohez de "La Chaîne des Terrils", tous deux demandeurs du produit bibliographique, ont révélé qu' une fois ce dernier constitué, certains des documents référencés pourraient être acquis par l'une ou l' autre des associations. La définition des axes de la recherche s' avérait donc encore plus fondamentale car pour I. Demailly les ouvrages éventuellement acquis seraient ceux qui correspondent au travail de recherche qu' elle mène actuellement sur la mémoire et le patrimoine dans le bassin minier. Quant aux critères tels que les a défini V. Cohez, cette fois pour "La Chaîne des Terrils", ils consistent en une adéquation avec les objectifs que se fixe l'association, voire selon la demande des usagers. Ces deux directives d' achat posent le problème de la représentation qu' ont les professionnels de "La Chaîne des Terrils" sur les ouvrages à faire connaître, à mettre à disposition et la demande des usagers qui peut ne pas correspondre. Chaque année un fond est réservé à l'achat de nouveaux ouvrages et systématiquement tout nouveau document sur la mine est acquis. La bibliographie sera donc, entre autre, un guide des acquisitions.

Conjuguer ces deux besoins n' est pas aisé mais comme le fait remarquer J.M. Salaün²⁵ il n' est pas possible de proposer des produits personnalisés. De plus, selon Calenge²⁶: "si l'on ne tente pas de proposer des documents sur un thème donné [...] en visant un public donné, on peut-être certain que ce public ne viendra pas." La définition des thèmes de la recherche s' est faite en lien avec les besoins, en concertation avec la chef de projet

²⁵ SALAÜN, JEAN- MICHEL., op. cit p. 38.

²⁶ CALENCE, BERTRAND op. cit. 1999. p. 26.

Patrimoine, initiatrice du projet bibliographique. Néanmoins, il m' était laissée toute latitude d'étendre le champs d'investigation si je le jugeais pertinent.

Cette définition des concepts, moteur de la recherche d' information, a constitué la première démarche mais non la moins importante.

2. La recherche bibliographique: l'utilisation de sources adéquates.

C' est à partir de cette base qu' a pu alors commencer véritablement le travail de recherche bibliographique. La recherche documentaire ne s' improvise pas, même si on dispose d' une certaine culture dans le domaine concerné. La connaissance des sources d'informations est souvent considérée comme un élément essentiel du savoir-faire du documentaliste. Ces mêmes sources d' informations sont cependant très nombreuses et varient selon le domaine de connaissances considéré, les besoins, la couverture géographique, etc. Le documentaliste ou tout autre professionnel de l' information doit connaître les méthodes et techniques à mettre en œuvre pour rechercher l' information, en particulier à un coût et dans des délais raisonnables. Les méthodes de recherches varient selon l' information que l'on recherche et il faut les connaître pour utiliser à bon escient les sources où puiser les notices. Cependant le professionnel doit être capable de sélectionner le plus rapidement l' outil le plus pertinent²⁷. Pour le travail qui m' était demandé, j' ai pu utiliser quatre sources d' information d' intérêts inégaux dans l' importance numérique des références, la qualité de l' information, l' adéquation avec le sujet, l' actualité des références, la diversité des supports et la qualité du référencement.

2.1. L'utilisation des fonds documentaires des deux associations:

Ainsi dans mon travail de recherche de références bibliographiques, j' ai été amenée à dépouiller, par rapport aux thématiques définies, les fonds documentaires des deux associations.

Le travail a permis d' évaluer l' étendue du domaine couvert par les deux fonds par rapport à ce qui pouvait exister ailleurs. Partant de l' existant, il est légitime de penser disposer d' une source d' information assez complète. Or ni pour l' un, ni pour l' autre, ce ne fut le cas.

D' abord si on envisage les ressources documentaires de "Culture Commune", cela s' explique puisque comme j' ai déjà eu l' occasion de le préciser il n' existe pas de fond spécifique pour l' axe Patrimoine. En réalité le travail a consisté en un recensement assez rapide des quelques documents provenant du fond personnel et servant à un usage professionnel de la chef de projet patrimoine. Ce travail a été facilité par le fait que cette dernière avait déjà effectué un recensement de ses ressources sur support informatique. Restait alors à repérer les documents pertinents pour la constitution de la bibliographie.

Par contre, du point de vue du fond documentaire de "La Chaîne des Terrils", l' importance numérique des documents a été beaucoup plus enrichissante, même si la qualité de l' ensemble des documents n' a pas toujours été égale. Néanmoins dès le début, plusieurs limites se sont posées: d' abord pour le contenu du fond: les grands domaines couverts sont l' environnement en général. Les références que j' ai privilégié ne couvraient donc que ce qui concernait les terrils. Naturellement, j' y trouvais aussi quelques ouvrages relatifs à la mine et ses généralités étant donné le lien très fort qui unit la mine et les terrils, terrain d' action de l' association mais aussi lieu d' implantation, mais en moindre importance numérique par rapport aux autres domaines.

²⁷ PREVOTEAU, MARIE- HELENE. op. cit p. 26

D' autre part, le fond n' était pas encore informatisé (l'informatisation était en cours et objet d' un autre stage). Or l' informatisation permet un gain de temps dans la recherche mais aussi la récupération des informations sur un autre support soit papier avec la reproduction par une imprimante soit informatique par transfert sur disquette. Malgré tout, il y a à disposition un instrument de recherche, un "catalogue" de références. Or cet outil de recensement des documents appartenant au fond est d' une consultation peu satisfaisante pour ses utilisateurs: y sont répertoriés dans une première partie les grandes catégories de sujets couverts par les documents puis un numéro de page renvoie à l' endroit dans le catalogue où se trouve la liste des documents correspondant à ce grand thème. Mais cette liste consiste en un simple titre du document, sans autre précision: ni auteur, date, ni nature du document, encore moins de cote! Les grandes catégories de sujets sont indiquées sur les étagères et sur les cartons contenant les périodiques: c'est ainsi que l' on retrouve les documents. Même le classement est propre à la bibliothèque: selon leur domaine d' action, les documents sont catégorisés. Les professionnels de l' association reconnaissent d' ailleurs eux-mêmes que ce "catalogue" n' est pas très bien réalisé. Non seulement la signalétique ne permet pas de repérer les documents pertinents par rapport à la recherche mais en plus ces documents ne sont pas triés selon leur nature, d' ailleurs celle-ci n'est même pas spécifiée. Sont recensés autant des documents exploitables par rapport au sujet, donc à retenir, que de simples fiches pédagogiques ou plaquettes de présentation dont l' apport informationnel ou l'exploitation n'est absolument pas la même. Je signalerai également l' importance des rapports de stage et mémoires réalisés par des étudiants originaires de filières diversifiées: tourisme, biologie, géographie des populations... Cette abondance s' explique parce que la base du 11/19 est un lieu privilégié de stages. La volonté de V. Cohez, animateur environnement à "La Chaîne des Terrils" est d' inclure ce type de document, plutôt de nature à appartenir à la "littérature grise" dans la bibliographie, en raison du public destinataire: autres stagiaires, étudiants.

Néanmoins, le dépouillement de l' ensemble de ces documents a constitué un point de départ au regard des besoins des utilisateurs de la bibliographie et pour la diversité des documents. Par ailleurs, puisque ces documents étaient intégrés dans ces fonds, je pouvais penser que c' est parce qu'ils étaient considérés comme pertinent aux yeux de spécialistes du domaine. Tout comme le fait que tel ouvrage soit dans une bibliothèque laisse supposer que son contenu est cautionné par l' institution culturelle qu' est la bibliothèque, les documents des fonds avaient la même légitimité.

Cette étape a également été l' occasion d'une familiarisation avec le domaine de la recherche, notamment dans l' emploi du vocabulaire et les mots-clé tels que "avifaune" ou "chevalement" qui m' étaient inconnus ou d' un sens peu précis.

Ensuite, comme le rappelle J.P. Accart²⁸, les étapes de la recherche d'information comprennent le moment où il faut extraire les informations existantes des sources et évaluer leur qualité. Les documents les plus intéressants de ce point de vue ont été les nombreux articles de journaux de la région. La situation de l' ex-bassin minier, son évolution et les marques dans le paysage laissées par l' extraction charbonnière fournissent de nombreuses occasions de traiter d' un tel sujet. Il est plus difficile de trouver ailleurs ce genre de documents et puisque ces articles étaient répertoriés, il fallait en profiter car ils sont difficiles à retrouver sinon.

Cependant le dépouillement de ces fonds n' a été qu' une piste de recherche, un point de départ. L' une des compétences de tout professionnel de l' information est d'être capable de concevoir des stratégies de recherches complexes faisant appel à l'interrogation de réseaux et de sources multiples et diversifiées. Ainsi une autre source d' information s'est

²⁸ ACCART, JEAN- PIERRE, op. cit, p.39

ouverte avec l'existence de bibliographies réalisées dans le domaine et qui servaient d'ailleurs de base pour répondre aux demandes du public avant la réalisation de la bibliographie.

2.2. L'utilisation de bibliographies de références?:

Les deux associations possèdent en effet des fascicules de bibliographies réalisées par des institutions culturelles. C'est à partir de ces documents que les professionnels des associations faisaient l'information bibliographique attendue par le public. D'ailleurs à "Culture Commune" un travail de recensement des ouvrages ayant trait à la mine avait été effectué, à partir uniquement des références trouvées dans les catalogues des bibliothèques des communes avoisinantes. Dans son ouvrage *Conduire une politique documentaire*, B. Calenge²⁹ explique que les manuels bibliothéconomiques anglo-saxons et surtout américains préconisent l'usage de bibliographies de références. Sans aller jusqu'à qualifier ces bibliographies d'outils de référence, ces documents que j'ai consulté devaient leur intérêt au fait d'avoir été réalisés à partir des fonds de bibliothèques.

Mais j'apporterai quelques nuances à l'intérêt de ces bibliographies déjà constituées, fondées sur la nature et la qualité de l'information recherchée et sur les besoins des usagers futurs.

D'une part, le point de vue retenu est uniquement historique et comme le signalent les auteurs, en guise d'avertissement, dans ces instruments bibliographiques l'objet du travail n'a pas été d'être exhaustif ni même sélectif. Cela signifie que l'on y trouve autant des ouvrages littéraires que des témoignages ou des études sans signalétique spécifique: la norme de description bibliographique des documents y est réduite au strict minimum. Il était donc difficile d'évaluer l'adéquation du contenu des documents avec le sujet de la recherche, d'autant que nulle part n'était indiqué selon quel(s) critère(s) ces documents avaient été retenus pour être intégrés dans la bibliographie.

Parmi ces bibliographies, je peux mentionner celle réalisée par la médiathèque départementale de prêt qui est thématique mais peu importante en nombre de titres. Enfin j'attirerai l'attention sur le document édité par la bibliothèque municipale de Lille en 1992 : *La mine: essai de bibliographie*, réalisée à la suite d'une exposition consacrée à ce sujet. La préface précise de prime abord que les titres retenus ne concernent délibérément que la région Nord-Pas-de-Calais. Le classement des références n'y est pas non plus thématique à l'exception de la distinction des genres: littérature et documentaire alors que dans cette dernière partie, on trouve des livres traitant aussi bien des techniques au fond du puits que des mineurs ou des terrils.

Le point commun de ces bibliographies est qu'il est difficile de savoir si les documents présentés sont pertinents par rapport aux thèmes choisis pour la propre bibliographie de "Culture Commune", ni même alors dans quelle catégorie les classer. De plus tant du point du professionnel que de l'utilisateur, il n'y a aucun critère d'aide à la décision, en particulier il n'y a pas d'indexation, encore moins de résumés. Cela s'explique car ces répertoires bibliographiques sont d'abord et avant tout des outils de communication sur le fond et non pas des catalogues destinés à retrouver l'information et le document correspondant dans les rayons. En outre, l'inconvénient est aussi que ces répertoires s'intéressent exclusivement au support papier, c'est-à-dire aux livres.

Pourtant ces outils étaient intéressants par le fait que de l'un à l'autre, je retrouvais un certain nombre de titres récurrents ce qui laissait présager qu'il pouvait s'agir d'ouvrages de référence dans ce domaine. Et pour finir, s'agissant d'un travail réalisé par des professionnels: des bibliothécaires, en tant qu'individu cherchant de l'information, je pouvais légitimement considérer que ces bibliographies avaient été faites avec sérieux et étaient donc

²⁹ CALENGE, BERTRAND op. cit. 1999. p. 47.

des outils fiables, tout en gardant à l'esprit l'usage pour lequel elles avaient été réalisées. Cependant il ne faut pas négliger le fait que la réalisation d'une bibliographie implique l'usage d'autres outils bibliographiques³⁰.

2. 3. L'interrogation de banques de données:

Un autre instrument de la recherche bibliographique fut l'utilisation de banques de données bibliographiques, c'est-à-dire qui fournissent comme informations des références bibliographiques, en ligne sur Internet ou sur cédéroms notamment. Pour choisir entre différentes banques, un certain nombre de critères peuvent être définis: la date de constitution de la banque de données et l'ancienneté des références, la couverture géographique, les domaines concernés, la profondeur et la richesse des informations, enfin l'indexation. Par dessus tout, le premier critère est celui de la nature des informations que l'on recherche: il existe des banques de données factuelles, textuelles, bibliographiques. Ici le choix s'imposait de lui-même. Il est en effet important pour un professionnel de savoir évaluer qualitativement une source d'information, notamment à l'aide d'indicateurs élaborés par rapport aux besoins³¹. Enfin l'un des facteurs à ne pas négliger est la possibilité de récupérer des notices. Les avantages sont nombreux: diminution du temps consacré à la rédaction des notices bibliographiques, l'obtention d'une information riche pour une bibliographie précise, la possibilité d'avoir une indexation fiable et normalisée³². Ainsi si la base de données bibliographiques de la Bibliothèque Nationale (OPALE-plus) fut consultée, c'est parce que elle présente ces avantages, entre autres: elle offre en effet la description de la majeure partie des documents récupérés au titre du Dépôt légal. OPALE-plus rassemble les imprimés de la B.N.: livres et périodiques des origines à 1969 ainsi que les notices d'OPALE: imprimés et périodiques depuis 1970. De plus les notices d'un certain nombre de ces banques de données proposent dans leur information une indexation, généralement normalisée, c'est-à-dire ayant souvent recours au langage RAMEAU (Répertoire Alphabétique Matière Encyclopédique Unifié) surtout utilisé dans les bibliothèques publiques pour la plupart: c'est le langage que devra utiliser l'utilisateur pour retrouver le document; et parfois même des résumés sur lesquels peut aussi, parfois, porter l'interrogation.

L'interrogation des banques de données a permis également d'élargir la nature des documents et le degré de précision. Ainsi les recherches dans la base FRANCIS (base de données contenant des références d'articles parus dans 9000 périodiques internationaux dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales.), ont permis d'obtenir des références d'articles assez spécifiques au domaine parce que issues de revues spécialisées: par exemple sur le thème du béton armé, j'ai obtenu des notices pertinentes car la base dépouille la revue *Les monuments historiques*, revue spécialisée en architecture notamment. L'apport de l'interrogation de FRANCIS n'a donc pas été négligeable. De même l'interrogation de la base de données de la B.N: OPALINE fut enrichissante car c'est une base qui fournit les références de documents multimédias.

C'est l'ensemble de ces critères qui a favorisé la recherche bibliographique et la prise de décision pour retenir telle notice.

Mais outre qu'il est nécessaire de connaître à la fois le langage d'interrogation et les termes du domaine concerné, il faut aussi connaître la manipulation de ces outils.

En effet, les banques de données doivent permettre de retrouver rapidement un ensemble de références de documents sur un thème donné. Or si ces outils documentaires

³⁰ PREVOTEAU, MARIE- HELENE, op. cit p. 26

³¹ ACCART, JEAN- PIERRE, op. cit p. 39

³² CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY, op. cit. p. 137

sont apparemment simples d'emploi, il y a cependant pour maîtriser, plus ou moins, l'interrogation de ces banques, quelques manipulations préalables. C'est ainsi que pour toutes les bases dont le fonctionnement m'était inconnu, j'ai utilisé la démarche proposée sur le site de l'U.R.F.I.S.T. de Lyon intitulé: "Comment interroger une base de donnée bibliographique sur cédérom?". Ce petit manuel présente l'avantage de proposer une méthode simple, facile à retenir et valable pour un grand nombre de bases de données. La connaissance des bases et de leur langage d'interrogation est d'autant plus importante que du choix de la base dépend l'accès aux informations. Cette connaissance permet d'éviter le plus possible les interrogations peu pertinentes ou le silence, c'est-à-dire l'absence de réponses alors que les documents se trouvent dans la base.

En outre, il est parfois nécessaire de mener des recherches sur plusieurs bases de données. En conclusion, l'interrogation des banques de données a permis d'obtenir un nombre considérable de références bibliographiques de qualité. Malgré cela, une dernière catégorie de sources d'information fut consultée, celle que représentent les spécialistes du domaine.

2. 4. La consultation de centres de ressources spécialisés:

Les professionnels de l'information, bibliothécaires ou documentalistes, ne se caractérisent pas par leur capacité à tout connaître quelque soit le domaine mais plutôt par leur connaissance des méthodes et techniques à mettre en œuvre pour repérer, évaluer et valider des informations. Ce qui spécifie le travail du documentaliste, c'est par conséquent d'avoir un réseau de ressources tant en lieux qu'en personnes spécialistes, aptes à lui fournir les informations dont il a besoin ou capables de l'aiguiller vers d'autres sources d'informations. Cependant avant de consulter ces services d'information, il faut connaître leur mode de fonctionnement car tous ne sont pas ouverts au grand public. Il faut donc avoir connaissance des domaines couverts, de la composition du fond, des outils de travail disponibles (fichier...) ainsi que des prestations offertes (prêt, consultation, horaires...).

Dès le début du stage, I. Demailly me signala l'existence d'une bibliographie assez abondante sur le site de l'I.F.R.E.S.I., ce dernier étant une fédération de chercheurs ayant pour programme de recherches un volet sur le bassin minier entre autres (voir annexe 2). La consultation de cette bibliographie en ligne issue d'un centre spécialisé se fit après réflexion. Cette réflexion s'explique parce que les renseignements qui s'y trouvent étaient destinés non pas à mon usage personnel mais pour des professionnels et pour des usagers dans le cadre de leur travail. Avant d'utiliser un outil comme Internet il faut définir la personne à qui on destine ces informations car le choix du site ne sera pas le même au regard de la validité de l'information et de sa réutilisation. Il fallait, en ce qui me concerne, que les références soient sérieuses. Par ailleurs la consultation du site permet un gain de temps et encore une fois la facilité de récupération des références: en effet la consultation si elle s'avérait décevante aurait évité un éventuel déplacement inutile jusqu'à l'I.F.R.E.S.I. Un autre critère réside dans la validité des informations mises en ligne: qui héberge le site: un particulier, une institution? Dans le cas présent la validité est liée au fait que la bibliographie située sur le site de l'I.F.R.E.S.I. est donc hébergée par l'université de Lille I ce qui valide par conséquent les informations qu'on y trouve. De plus il faut ajouter que le responsable scientifique du contenu du site est mentionné ainsi que son concepteur. Par ailleurs, le site est régulièrement mis à jour: la dernière remontant au 07/07/2000 lors de la consultation; en particulier la bibliographie a son propre webmaster et fait l'objet d'une mise à jour propre, la dernière au moment de la consultation remontant au 18 mai 2000. De plus en terme d'accessibilité, Internet déjoue les problèmes d'horaires, de public...

En ce qui concerne l'intérêt même du contenu, outre l'abondance des références (198 environ), la diversité de la nature des documents s'avéra intéressante: thèses, rapports, articles de périodiques spécialisés, monographies généraliste, etc. Par ailleurs les thèmes de recherches permettent de répondre en partie aux besoins de la bibliographie sur la mine: l'évolution du bassin minier, les migrations, l'habitat, etc. L'introduction faite à la bibliographie annonce d'ailleurs qu'il s'agit de réunir les principaux titres d'ouvrages et de rapports ayant trait au bassin minier pour la période contemporaine. Non exhaustive, elle n'est, comme l'indique le concepteur, qu'une piste de recherches pour le lecteur (voir annexe 2).

Cette bibliographie en ligne fut effectivement une aide intéressante tant en ce qui concerne le degré de scientificité que la qualité de l'information fournie. Ce fut en tout cas une source complémentaire, d'autant plus intéressante que spécialisée. La réserve la plus nette réside dans le fait que certains thèmes étaient relativement négligés au regard de mes besoins. Je décidais donc d'avoir recours à des "experts" d'autres thèmes: ceux de la Maison de la Nature et de l'Environnement. Cet appel à des ressources extérieures m'aiderait, pensais-je, à voir les lacunes de mes recherches ou au moins l'étendue des résultats obtenus et à compléter les références. La M.N.E. est un réseau associatif régional regroupant 81 associations qui interviennent dans des champs divers mais ayant toutes traits à l'environnement en général: l'environnement, la nature, le cadre de vie, etc. L'avantage surtout est qu'elle offre, à la disposition du public et membres des associations la composant, un lieu d'accueil pour s'informer: le Centre Régional d'Information et de Documentation généraliste en environnement.

Le C.R.I.D. met à la disposition du public (membres des associations, étudiants, professeurs, simple particulier...) plus de sept cents documents pédagogiques parmi six mille documents multimédias, plus de cent cinquante revues, tous relatifs à l'environnement tant naturel qu'urbain sur des thèmes tels que la protection de l'environnement, l'air, la faune et la flore, les entreprises et industries. C'est également un Point Environnement Conseil comme "La Chaîne des Terrils". Le centre offre également la consultation de banques de données bibliographiques internes et externes (URBAMET: base de données bibliographiques sur des domaines comme l'habitat, l'environnement...) en consultation sur place, libre et gratuite et/ou le prêt après inscription.

La consultation de la base de données bibliographiques interne par une documentaliste du C.R.I.D. permis d'obtenir des références inédites relatives aux terrils. Néanmoins travaillant en réseau, un peu comme le font les bibliothèques, le fond relatif aux terrils, de l'aveu même de la documentaliste, est plutôt limité: étant donné les domaines d'action de "La Chaîne des Terrils", le choix fait au C.R.I.D. est de ne pas consacrer une part importante du fond à ce sujet. Le travail en réseau fait en effet partie de la fonction de tout professionnel de l'information, qu'il soit bibliothécaire ou documentaliste: il ne lui est pas nécessaire d'avoir tous les documents dans son fond mais de savoir où les trouver. En d'autres termes, il est inutile de réunir dans un fond des documents facilement accessibles ailleurs.

En conclusion, la recherche d'information auprès de centres d'informations spécialisés se révéla fructueuse à la fois sur le plan de la collecte de références bibliographiques que sur le plan de l'apprentissage du métier: il ne faut pas hésiter à faire appel à l'extérieur, à des personnes-ressources, spécialistes d'un domaine car ils sont à même de répondre à des questions parfois difficiles.

3. L'évaluation des informations bibliographiques obtenues:

Si la capacité à élaborer des stratégies dites complexes de recherche d'informations fait partie des compétences listées dans le référentiel élaboré par l'A.D.B.S., il

n'en reste pas moins qu'il faut ensuite évaluer les informations trouvées par rapport à ce qu'on cherche à obtenir, c'est-à-dire par rapport aux thèmes mais aussi par rapport à l'utilisateur: ses besoins et l'usage qu'il en fera ainsi que son niveau. Les résultats de mes différentes recherches m'ont amenée à collecter plus de 700 références de toutes natures et d'intérêt inégal, qu'il a fallu trier en fonction des objectifs de départ et des usagers. Néanmoins les critères de sélection n'ont pas été strictement définis. Il est à noter aussi que cette "évaluation" a porté sur des notices bibliographiques, soit sur des documents secondaires qui ne donnent accès qu'aux références et non pas au contenu du document. Les références proposées doivent représenter un ensemble cohérent, adapté aux besoins et usagers que la bibliographie a pour mission de satisfaire; pour remplir cet objectif, il faut définir le degré de couverture des différents domaines retenus ainsi que la profondeur de l'information. En effet, la largeur et la profondeur d'un domaine ne sont pas identiques selon les objectifs visés³³.

Interviennent ensuite d'autres critères moins stricts pour décider de retenir telle référence. Or le public visé est assez large: professeurs qui préparent les classes du patrimoine ou toute autre activité pédagogique, étudiants, grand public. La nature des documents pourra donc être très variable étant donné la multiplicité des usages envisagés. De plus le choix est contraint parce que les références obtenues sont elles-même le résultat de choix opérés par les éditeurs et rédacteurs en chef³⁴: c'est un choix parmi un autre choix, tous les domaines ne sont pas publiés en nombre égal, tout est proportionnel à l'intérêt pour ce sujet à un moment donné.

D'abord, pour ce qui est relatif à la nature des documents référencés, dès le départ il a été entendu que la bibliographie serait composée de références à des documents de nature variée: il s'agissait de faire une recherche bibliographique, iconographique...: thèses, ouvrages illustrés, albums- photos, mémoires, articles, récits, témoignages.

Dans le cadre de cette politique documentaire menée par "Culture Commune" avec la bibliographie, le choix des supports traduit bien l'orientation liée aux usages³⁵. Cela ne devait pas signifier de référencer des documents sur des supports différents pour satisfaire cette volonté. En effet, la constitution d'une offre documentaire doit, quelque soit la nature des supports, répondre à une logique de cohérence intellectuelle dans le choix de ces supports³⁶. Pour illustrer ce propos, je citerai l'exemple de diapositives portant sur le travail au fond de la mine qui entraient bien dans le cadre du sujet et, qui, bien que datées (1978), ont été retenues parce qu'éditées par le C.N.D.P. et parce que l'extraction charbonnière n'ayant plus beaucoup cours les techniques n'ont pas changé: le document est encore d'actualité et sur un support encore aujourd'hui souvent utilisé par les pédagogues. Cette question de la date est fondamentale parce que liée à la question de la durée de vie du document, c'est-à-dire celle de son intérêt, de sa validité; à ce propos B. Calenge (1994, p.25) parle de permanence de l'usage du document³⁷. Cette évaluation se fait en relation avec l'usage prédit du document et non pas au hasard ou selon des critères permanents.

La bibliographie comprend également des références à des articles issus de périodiques mais d'importance variable selon les publications, l'autorité en la matière, l'actualité de l'information et la manière dont le sujet a été abordé ainsi que la périodicité. Ainsi la presse locale a fourni de nombreux articles étant donné que le contexte spatial dans lequel le stage s'est déroulé est celui de l'ex-bassin minier dont les évolutions et la reconversion sont en cours actuellement. De nombreux articles retraçant l'histoire du bassin minier, les catastrophes qui l'ont marqué et le patrimoine restant, notamment celui des terrils

³³ CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY op. cit p. 118-121.

³⁴ CALENGE, BERTRAND. op. cit. 1994, p.25.

³⁵ CALENGE, BERTRAND, op. cit 1999. p. 163

³⁶ CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY. op. cit p. 125

³⁷ op. cit 1994

et leur actuelle reconversion, ont été publiés et jugés intéressants à conserver; la presse nationale n' a pourtant pas été négligée, ne serait-ce que parce qu' elle considère les mêmes sujets avec plus de distance et que le but est en général de faire découvrir les régions minières. De même des revues spécialisées ont été utilisées pour leur caractère de fiabilité, de précision et d' actualité des informations tout comme pour les publications d' organismes officiels tels les documents sur l' environnement publiés périodiquement par le ministère de l'environnement (voir annexe 3).

Enfin, il y a un type de document dont j' aimerais signaler le recensement: la "littérature grise". Selon la définition de l'A.F.N.O.R. (Association Française de Normalisation), ce sont des "documents dactylographiés ou imprimés, produits à l'intention d'un public restreint, en-dehors des circuits commerciaux de l' édition et de diffusion, et en marge des dispositifs de contrôle bibliographique". Or la "Chaîne des Terrils" est un lieu de stage privilégié. C' est pourquoi les différents rapports de stages et études ont été inclus dans la bibliographie car selon les usages prévus pour cet outil documentaire, il y a celui qui sera fait par les futurs autres stagiaires et les animateurs de l'association.

Outre la nature des documents à repérer pour les usagers, d' autres aides à la décision sont intervenues.

La qualité de l' auteur peut devenir un critère lorsque cet auteur est reconnu ou bien dans ce cas lorsque l' auteur est incarné par les compagnies houillères qui relatent l'histoire de leur compagnie, par un ancien ingénieur des mines ou un ancien mineur. De même pour l' éditeur: par exemple étant donné le public de jeunes enfants qui pourrait être amené à travailler sur ces ouvrages il peut être pertinent de proposer un ouvrage édité par Gallimard Jeunesse, édition réputée pour la qualité de ses produits, le cas est le même lorsque cette fois l' éditeur est le C.R.D.P.(Centre Régional de Documentation Pédagogique) ou le C.N.D.P. (Centre National de documentation Pédagogique) dont l' un des rôles consiste justement à assurer la constitution et la diffusion de documents pédagogiques, des éditeurs scientifiques ou spécialisés ou encore une fois les établissements travaillant dans ce domaine: houillères, "La Chaîne des Terrils", etc. Enfin la date d' édition est importante aussi: pour des ouvrages portant sur l' environnement et l' évolution de la végétation , les ouvrages doivent être récent sous peine de diffusion d' informations erronées, surtout s' ils servent à des étudiants. La connaissance des spécialités ou qualités des auteurs, collections, éditeurs est en effet un atout important dans la sélection des documents surtout quand cette connaissance est mise au service des besoins du public³⁸.

L' ensemble de ces critères a été défini plus ou moins implicitement au cours d' entretiens informels lors de la progression dans la réalisation du travail qui m' était demandé, avec les deux membres des associations impliqués dans le projet. Ces critères conjuguent à la fois les attentes de ces professionnels sur les usages qui seront faits des documents et le savoir-faire acquis au cours de la formation. Enfin, si c' est bien pour le public que sont recensées toutes ces références, il ne faut pas sous-estimer qu' en fait il s'agit bien souvent des publics³⁹ ce qui n' implique pas les mêmes effets.

Cette négociation se retrouve au niveau de la présentation de la bibliographie au cours de l' informatisation.

Il ne s' agit pas d'expliquer en détail la réalisation de la bibliographie mais plutôt les grands choix qui ont été faits par rapport aux représentations. Cette étape est primordiale lorsqu' on parle de base de donnée parce que dans ce contexte, les références bibliographiques deviennent une information particulièrement structurée. En effet, le professionnel de l' information doit être capable d' organiser judicieusement des données, de

³⁸ PREVOTEAU, MARIE- HELENE, op. cit. p.25

³⁹ CALENGE, BERTRAND. op. cit 1994, p. 35

mettre en forme les résultats d'une recherche documentaire en valorisant leur sens, qui plus est avec les bases de données, c'est-à-dire un ensemble de données définies de la connaissance et organisées pour être communiquées aux utilisateurs. La constitution d'une base de données induit par conséquent cette étape de sélection des sources d'information puis de sélection des données ainsi que leur analyse qui précède la saisie informatique proprement dite. La structuration de la base acquiert encore une autre dimension quand celui qui la constitue garde à l'esprit que, comme tout produit documentaire, elle est une forme de réécriture, c'est-à-dire un "texte" sur un texte qui a pour fonction la diffusion: en d'autres termes permettre l'accès. Cet aspect est important parce que ce "texte" utilise un langage qui lui est propre: la norme attribuée aux différents éléments informatifs des positions dans un ordre imposé du savoir. Or cet ordre peut être inconnu de l'utilisateur. Il est nécessaire de s'interroger sur l'utilisation que fera ce dernier de ce texte: saura-t-il en extraire l'information importante et originale?

4. Le choix de l'informatisation: raisons et obstacles:

Une offre de service se décline toujours selon sa profondeur et sa largeur, c'est-à-dire que l'éventail de l'offre de service peut être très large si le choix est fait de mettre à disposition tous les supports. Les services qui y sont associés peuvent aussi être très variés. Ce qui compte n'est pas tant de multiplier ces services que de veiller à leur adaptation au public.

Ce qui caractérise avant tout l'offre, c'est la nature du produit: quel type d'information le public recherche-t-il? S'agissant ici d'une offre de service bibliographique, la question est celle de son contenu, des œuvres et des supports: quels choix faut-il faire? L'objectif de ce questionnaire est de trouver l'adéquation entre l'objectif: la bibliographie et les supports pour satisfaire le public⁴⁰.

Le choix fut donc clair dès le début: la bibliographie serait informatisée. Les avantages sont naturellement nombreux et connus: pour l'utilisateur, facilité et rapidité d'accès à l'information, possibilité de décentraliser les points d'accès à l'information grâce à plusieurs postes de consultation, regroupement des informations de nature différente donc recherche sur plusieurs critères, possibilité de reproduire à l'infini les résultats de la recherche. Quant au gestionnaire, il est particulièrement intéressé par la facilité de la mise à jour. Enfin il ne faut pas oublier que "Culture Commune" a un Centre de Ressources Multimédia dont le rôle est de contribuer à la démocratisation de l'usage du multimédia. La bibliographie informatisée, modestement, peut participer de cette mission. Quand l'information stockée sous une forme numérique est ainsi ordonnée et consultable comme ce sera le cas de la bibliographie, on parle alors de base de données.

De plus, l'utilisateur ne sera pas laissé à lui-même. En effet, l'informatisation pose souvent le problème de la disparition de la médiation directe, c'est-à-dire le contact avec par exemple le bibliothécaire ou le documentaliste. C'est au cours d'une conversation à ce sujet que j'ai pu obtenir des renseignements. Comme je l'ai fait remarquer à plusieurs reprises, il n'y a pas de fond spécifique pour le patrimoine. Néanmoins toute la documentation des autres domaines d'action de la structure est regroupée au sein d'un même lieu qui est le Centre de Ressources Multimédias: ce dernier est donc en quelque sorte le centre de documentation de "Culture Commune". C'est sur l'un de ses postes, voire plusieurs par la suite si le besoin s'en fait sentir, outre celui d'I. Demailly, qu'est installée la bibliographie. Or ce centre de ressources multimédias est un lieu de formation au multimédia. Si l'un des usagers rencontre des difficultés dans l'utilisation du matériel informatique, un

⁴⁰ SALAÜN, JEAN- MICHEL. op. cit. p. 113

formateur pourra toujours l'aider, en-dehors de l'aide que cet usager pourra trouver auprès d'autres utilisateurs du centre. Cette aide porte sur l'aspect matériel essentiellement. En outre, l'accès à la bibliographie ne sera pas laissé en accès libre, ne serait-ce que parce que le lieu de consultation est un lieu de formation dans lequel les postes sont souvent occupés par des jeunes en formation; il faut donc en réserver l'accès. De plus, chaque consultation se fera en compagnie d'I. Demailly qui, par sa connaissance du domaine et sa propre utilisation de l'outil pourra aider le chercheur. En conclusion, le choix de l'informatisation n'a pas été fait au hasard.

En ce qui concerne le choix du logiciel, il avait été fait assez tôt en faveur d'ACCESS. Les avantages d'ACCESS sont que ce logiciel permet de gérer, comme toute base dite relationnelle, toutes les informations relatives à un sujet dans un seul fichier. Ensuite il est possible d'afficher, de compléter ou de mettre à jour les données à l'aide de requêtes. Faute de l'avoir reçu au moment de l'informatisation, le choix a dû se reporter par défaut sur EXCEL ce qui n'implique pas les mêmes contraintes et décisions même si ce dernier peut s'utiliser comme base de données à partir d'une liste, c'est-à-dire un ensemble de lignes d'une feuille utilisée comme base de données. En effet le choix d'un logiciel est intimement lié à la définition des besoins; or un certain nombre de contraintes peuvent intervenir telles que le système informatique déjà en place ou l'organisation spatiale des lieux. Par conséquent, on pourrait s'étonner qu'un Centre de Ressources Multimédias ne dispose pas d'un logiciel comme ACCESS qui est disponible avec Office lorsque on s'équipe en informatique mais dont le coût est relativement élevé alors que ces logiciels sont en vente séparément. Cette absence est liée à la vocation du centre puisque c'est un lieu de formation et de mise à disposition d'outils informatiques pour le public, c'est donc un lieu de vulgarisation et de démocratisation à l'utilisation des moyens multimédias auprès d'un large public, plus particulièrement envers ceux qui n'ont pas les moyens d'y avoir accès sans cet intermédiaire. Les objectifs sont particulièrement axés sur l'utilisation d'Internet et sur la réalisation de projets utilisant des technologies qualifiées d'interactives: création et hébergement de sites web, de cédéroms, etc. En outre, la création de ce centre est assez récente: l'année 1998 a été celle du démarrage avec un premier équipement informatique et ce n'est qu'à la rentrée 1999 que le centre a été doté d'équipements complémentaires en postes informatiques et matériel multimédias puis à nouveau en 2000. La priorité a donc été dirigée vers les produits servant à la réalisation des objectifs: peu de postes bureautique mais plutôt des postes de création en 3D, son, vidéo, multimédias ou des logiciels servant ces intérêts (Photoshop...), d'autant plus qu'il s'agit de convaincre les collectivités de l'intérêt d'un tel lieu.

Le choix des moyens d'accès ne dépend pas de la seule volonté d'un individu. Tout professionnel de l'information doit prendre en compte non seulement son public car le service qui lui est proposé doit être d'un accès facile ou du moins naturel⁴¹, mais aussi l'environnement matériel et technique ainsi que ses évolutions probables, enfin l'environnement dans lequel il évolue: la structure, l'entreprise dans laquelle il se situe, notamment le budget, les éventuelles tutelles à qui elle doit rendre des comptes...

L'informatisation n'est pas un processus qui s'improvise: une étape de réflexion doit précéder tout phénomène d'informatisation, étape qui doit présenter les objectifs, les résultats attendus et les conséquences éventuelles sur la qualité du service alors rendu. Une fois cette analyse faite, la structuration de la base s'impose avec elle aussi ses contraintes en lien toujours avec les usages.

5. Structuration de la bibliographie informatisée:

⁴¹ SALAÜN, JEAN-MICHEL, op. cit p. 108

Les informations stockées sur un support quelqu'il soit, ici informatique, ne peuvent constituer de véritables outils bibliographiques que si ces informations sont facilement et rapidement retrouvées. Par conséquent ces informations doivent être classées et organisées⁴². Comme l'écrit J.P. Accart⁴³ les notices d'une bibliographie doivent être réparties selon les thèmes, la présentation doit être claire, précise et complète. Cette étape doit être définie préalablement à l'informatisation parce que c'est des choix de structuration de l'information que dépendra la configuration de la base de données.

Dans le cadre du stage, au moment de la réalisation de la bibliographie, d'un commun accord avec I. Demailly, le choix fut fait pour permettre de regrouper les résultats par thèmes correspondants aux grands axes précédemment définis pour la recherche d'information (voir annexe 3). Cette décision se justifie parce que les domaines de la recherche sont relativement bien définis et évocateurs, permettant à l'utilisateur de situer rapidement le thème et le point de vue. L'enclassement de plusieurs sous-classements peut s'avérer une condition de la lisibilité. Les classements possibles sont nombreux: alphabétiques, thématiques, voire chronologique et dans certains cas par l'ordre d'entrée. Ces possibilités permettent d'utiliser celui qui est le mieux adapté au type de recherche ou d'information⁴⁴. Ce choix a été guidé également par d'autres exemples tel que celui de la base de données de la M.N.E.: les résultats peuvent être regroupés par thèmes si la recherche a porté sur plusieurs rubriques puis les documents sont triés par l'ordre alphabétique des auteurs; lorsque la recherche a porté sur les titres, les résultats sont présentés suivant l'ordre alphabétique des titres. Les choix se ressemblent tout en s'adaptant aux possibilités du logiciel notamment.

Dans cette optique, je proposais la possibilité de faire des regroupements par support: monographies, articles, cassettes vidéos, diapositives avec comme point de mire l'usage prévu ainsi que la facilité et la rapidité d'accès à l'information (voir annexe 3). Ainsi par exemple un étudiant stagiaire qui cherche des informations pour le travail qu'il a à faire ou pour la rédaction de son rapport de stage ira peut-être chercher de préférence des documents de type "monographie" parmi lesquels, il trouvera des ouvrages de synthèse, d'autres rapports de stage, etc. De même un enseignant qui souhaite des documents pour préparer une sortie ou l'approfondir appréciera de pouvoir sélectionner les documents selon l'usage des supports: des cassettes vidéos ou des diapositives qui sont des supports de cours complémentaires souvent utilisés. Cette initiative est aussi en relation avec le type d'information recherchée: l'utilisateur désire-t-il une information précise et approfondie ou une information concise et superficielle? Là aussi le choix de la nature du document ne sera pas la même. Puis au sein de chacune de ces catégories, les références devront pouvoir être classées selon l'ordre alphabétique des auteurs parce que cet ordre correspond à une conception de l'ordre du savoir.

La lisibilité a toujours été le moteur pour la constitution de la bibliographie afin de faciliter l'accès à l'information de l'utilisateur. Cette volonté de facilité se retrouve au niveau de l'organisation de l'information au sein des notices avec la reprise des éléments réglementaires de la présentation bibliographique dans la base, éléments qui peuvent être réduits au minimum⁴⁵. Or la richesse de l'information est un indice de la qualité du système. L'établissement de fiches bibliographiques est en principe réalisé selon des normes: l'A.F.N.O.R. étant l'organisme français chargé de reprendre les normes décidées au niveau international. Généralement les services de documentation et les bibliothèques récupèrent les notices bibliographiques dans des bases bibliographiques telle que celle de la Bibliothèque

⁴² PREVOTEAU, MARIE-HELENE. op. cit p. 29

⁴³ ACCART, JEAN-PIERRE. op. cit p. 203

⁴⁴ PREVOTEAU, MARIE-HELENE, op. cit p. 37

⁴⁵ ibid p. 41

Nationale, entre autres, ce qui évite la saisie et l'indexation⁴⁶. Cette récupération est possible grâce au format UNIMARC qui est un format d'échange mais le choix de la base suppose d'en connaître le contenu: types de documents, types d'accès et format informatique. En outre cette pratique de récupération se fait surtout pour les livres, pour les autres supports, les possibilités sont plus réduites⁴⁷

Dans ce cadre la notice bibliographique destinée à identifier un document comporte au minimum les éléments suivants: auteur, titre, adresse, nombre de pages et de plus en plus souvent l'I.S.B.N. (International Book Standard Number) et des vedettes-matières qui représentent le sujet contenu dans le document. En général les bases de données bibliographiques respectent cette norme parce que chaque zone d'élément a un rôle spécifique permettant d'identifier le document et parce que les notices sont de plus en plus souvent réalisées par un organisme qui les ventile à qui de droit. La structure de l'I.S.B.D. (International Book Standard Description) normalise la description bibliographique et est la base de tous fichiers manuels. Lorsqu'il s'agit d'informatique, cette structure est employée notamment parce qu'elle est compacte, lisible et donc permet d'afficher beaucoup d'informations tout en ayant une présentation semblable à celle des fichiers papier.

Ces éléments appliqués à la bibliographie sur la mine obligent à apporter quelques précisions. En effet, la norme bibliographique postule l'existence de zones correspondant à des éléments informatifs de nature différente. Ces différents éléments ont trouvé leur place dans l'élaboration de la bibliographie. Néanmoins, certains ont pris plus d'importance et ont été l'objet de négociations avec la responsable de Projet patrimoine. Cette étape a également été l'occasion de constater quelles pouvaient être les représentations d'un individu qui n'a que des connaissances éparses en techniques documentaires, ce qui est le cas encore aujourd'hui de la majorité des usagers d'un service d'information, et de quelqu'un qui les pratique en tant que techniques professionnelles.

Au moment de la définition de la structuration de la base, I. Demailly, responsable de projet, a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de faire figurer l'I.S.B.N. et l'I.S.S.N. (International Standard Serial Number). Or dans la pratique, l'I.S.B.N. n'est pas systématiquement indiqué. C'est pourtant l'un des éléments d'identification les plus sûrs puisque unique pour chaque ouvrage. Cette insistance pour le faire apparaître traduit sans aucun doute la connaissance de l'utilité de cet ensemble de chiffres et se voulait un moyen de retrouver le document pour l'utilisateur. Mais cette information est surtout nécessaire pour qui veut acquérir l'ouvrage, l'utilisateur se préoccupera avant tout d'avoir un exemplaire du document. Néanmoins c'est un élément permettant de retrouver le document et il est compréhensible que puisque la bibliographie est une aide dans cette recherche, la personne qui fournit ce service veuille faire figurer cette aide.

D'autre part, la norme spécifie l'existence d'une zone d'information appelée "notes" qui n'est pas nécessairement remplie mais qui peut apporter des informations complémentaires. Tout dépend de la qualité du remplissage de cette zone. Face à la diversité de nature des documents et en raison de certaines précisions apportées par cette zone dans les notices récupérées lors de mes recherches, je décidais de remplir cette zone lorsque je disposais des éléments appropriés. Certaines indications m'ont paru judicieuses pour être reportées: pour ne citer que quelques exemples, les rapports de stages, mémoires ou thèses ont été signalés dans cette zone ainsi que des indications comme la présence de photos ou de glossaire, index. Un entretien informel avec I. Demailly ne fit que confirmer ma décision: face à la diversité des publics futurs, voire même potentiel, il semblait important de favoriser tout ce qui peut être une aide à la décision: un stagiaire en biologie ne cherchera pas le même type de documents qu'un enseignant dans le cadre des classes du patrimoine; l'étudiant cherchera

⁴⁶ ACCART, JEAN-PIERRE, op. cit p. 189

⁴⁷ PREVOTEAU, MARIE-HELENE, op. cit p. 25

peut-être à consulter d'autres rapports de stages liés à son travail alors que l'enseignant, entre plusieurs ouvrages semblables et de même niveau, optera pour celui contenant un glossaire sur le travail au fond de la mine pour travailler dessus avec ses élèves. Ces indications, les deux types d'usagers les trouveront dans les notes. En outre, le documentaliste ou bibliothécaire ne peut seulement envisager le public actuel mais aussi le public potentiel, celui qui ne vient pas, et le public futur. Or il ignore quels seront ses besoins: il faut les anticiper.

Ainsi, il faut prendre en compte les besoins et attentes des utilisateurs. Le documentaliste doit fournir des informations mais encore doit-il en faciliter l'accès.

Toujours dans cette optique, I. Demailly avait aussi très tôt exprimé le souhait d'associer aux notices des résumés, à défaut des mots-clés car selon elle ces éléments doivent permettre de sélectionner rapidement les documents pertinents. Cette conception est intéressante parce qu'il est vrai qu'un résumé, à condition qu'il ne soit pas un résumé commercial comme c'est parfois le cas dans la base de données bibliographiques Electre, aide au choix d'un document parmi un ensemble. Or en bibliothèque publique, les résumés apparaissent plutôt ponctuellement. Ce phénomène s'explique sans doute parce que les bibliothécaires n'ont pas le temps de faire eux-mêmes ces résumés mais cet inconvénient est pallié par le fait que l'usager bénéficie d'une médiation directe: celle du contact avec le bibliothécaire. Dans le cas de la bibliographie sur la mine, aucun des deux partenaires ne connaît tous les ouvrages recensés ou ne les a à sa disposition. Il n'y a plus de médiation, du moins directe. Il faut donc faciliter la tâche à l'usager. La rapidité est un facteur décisif car la valeur d'une information dépend du moment où on la trouve: plus vite l'information est trouvée au moment où le besoin s'en fait sentir, plus elle aura de valeur. La décision de soumettre au public ce qu'on appelle des notices analytiques⁴⁸, c'est-à-dire accompagnées d'un résumé, ou seulement d'une indication de contenu s'est donc imposée (voir annexe 3).

Une bibliographie se caractérise par son mode de fabrication, la nature des documents recensés et par la nature des notices⁴⁹. Pour J-L. Tarafelli⁵⁰, la bibliographie est ce "secteur des sciences de l'information qui constitue des stocks ordonnés de références aux documents et les rend accessibles au demandeur". La bibliographie ne contient pas la réponse à la question de l'usager mais un accès possible à cette réponse par la référence. L'utilisateur devra ensuite consulter le document référencé.

Pour permettre cet accès, le professionnel qui réalise le produit documentaire doit donc constamment avoir à l'esprit l'usager, ses connaissances des techniques documentaires et de recherche d'information ainsi que ses attentes.

III. Valoriser le service documentaire proposé au public: des moyens adaptés aux objectifs.

Constituer un produit documentaire telle que la bibliographie seule ne suffit pas. Pour pouvoir accéder à l'information mise à disposition, l'usager doit avoir la connaissance préalable des outils documentaires qui lui sont proposés⁵¹. Cependant avant d'envisager quoique ce soit, il y a une réflexion à mener. Une communication mal maîtrisée

⁴⁸ PREVOTEAU, MARIE-HELENE, op. cit p. 41

⁴⁹ ACCART, JEAN-PIERRE, op. cit p. 25

⁵⁰ cité par ACCART, JEAN-PIERRE. *Le métier de Documentaliste*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, c1999. p. 46

⁵¹ ACCART, JEAN-PIERRE, op. cit p. 62

peut avoir des conséquences opposées à l'effet escompté. Pour Salaün⁵², un message n'atteindra le plus grand nombre que s'il passe sur les supports lus par le public destinataire. Cependant les moyens peuvent être variés: d'une communication régulière aux différents publics⁵³ à l'utilisation de manifestations ponctuelles⁵⁴. Une politique de valorisation doit également prendre en compte les attentes de tous les publics⁵⁵, c'est-à-dire d'une part, dans le cas appliqué à la bibliographie, les particuliers pour satisfaire leur curiosité ou un besoin professionnel, d'autre part les étudiants et stagiaires qui ont des besoins spécifiques ainsi que les enseignants ou autres intervenants des classes du patrimoine.

1. Les instruments de communication des associations:

Cette réflexion préalable se justifie par le fait que d'une part, avant même de songer à promouvoir un contenu, il faut que le contenant soit connu et d'autre part ces moyens pourront être utilisés comme instruments de la communication puisque ce sont des supports déjà consultés par les usagers, que c'est leur mission.

A partir du moment où un organisme, public ou privé, s'adresse à un public, il est évident qu'il doit faire la promotion de ses activités pour faire valoir son service. Pour cela l'association publie et diffuse des plaquettes de présentation dans lesquelles sont décrites la structure associative dans ses objectifs et moyens, les actions déjà réalisées, les partenaires et lieux de ressources. D'autre part, "Culture Commune" dispose de son propre site Internet (<http://www.culture-commune.asso.fr>) sur lequel les informations diffusées sont organisées en rubriques contenant des informations de nature différente: actualités de la vie associative, agenda, présentation de l'association et de ses différents axes d'intervention, activités (voir annexe 6). On y trouve d'ailleurs déjà des informations sur les journées du patrimoine décrivant les actions programmées (conférence, exposition, visites), de même pour les classes du patrimoine (voir annexe 6). Tout le problème de ce moyen de communication est d'avoir la connaissance de l'existence de ce site. Ces instruments habituels peuvent être actualisés pour spécifier désormais le nouveau service mis en place.

Enfin, il existe un autre moyen de promotion de l'association moins évident et d'ailleurs découvert par hasard, relevant à la fois de l'action du ministère de la culture et des possibilités offertes par Internet. C'est en parcourant la rubrique "l'Internet culturel" du site Internet du ministère de la Culture, que j'ai interrogé la base de la Délégation au Développement Culturel et à l'Action Territoriale qui propose la consultation de fiches présentant des actions de développement culturel. La page d'accueil de la base a fourni des renseignements intéressants sur le contenu de cette base (voir annexe 4). L'objectif de sa constitution est de faciliter la circulation et l'échange d'informations sur les actions soutenues par les Directions Régionales des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) (voir annexe 5), en particulier dans les différentes thématiques retenues comme contribuant au développement culturel, à savoir l'éducation artistique, la politique de la ville, etc. On y apprend encore que pour constituer cette base deux types d'actions ont été retenues: des actions confirmées ayant fait la preuve de leur efficacité et de leur pertinence et des actions considérées comme innovantes et exemplaires. De plus, les actions sont celles qui sont censées apporter des éléments nouveaux dans la réflexion sur le développement culturel, notamment grâce aux nouvelles pratiques que s'efforcent de développer les professionnels de la culture dans le but

⁵² SALAÜN, JEAN- MICHEL, op. cit p. 119

⁵³ TAURANT -BOULLICAUT, ANNE. Mise en valeur d'un fond patrimonial: l'expérience de la bibliothèque André Desguine. *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, 1995, n° 166, p. 34-37

⁵⁴ RAPPAPORT, GEORGETTE. L'accès et la mise en valeur des fonds: une nouvelle prestation au service public. *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, 1987, n° 135, p. 32-33

⁵⁵ RAPPAPORT, GEORGETTE op. cit p. 32

de diversifier les propositions d'offre culturelle au public: parmi les pratiques décrites se trouve la création de lieux culturels dans des friches industrielles. Soit autant de caractéristiques correspondant à l'action de "Culture Commune" ce qui explique que l'association figure parmi les structures présentées. Cette présentation consiste en la consultation de fiches pour chaque action, fiches qui sont composées de grandes rubriques détaillant tout ce qu'il faut savoir sur ces structures: la rubrique "Description" informe sur l'organisation et les objectifs tandis que la rubrique "Contact" donne les coordonnées mais aussi éventuellement l'adresse du site web. En ce qui concerne "Culture Commune", le contenu de la première catégorie se compose d'une déclinaison de ses activités et ressources: ainsi sont mentionnés le Centre de Ressources Multimédia et la bibliothèque d'auteurs dramatiques contemporains. Néanmoins avant de songer à utiliser cette base comme un outil de communication supplémentaire, il faut s'interroger sur le public qui sera ainsi atteint. Le public visé, comme l'explique l'introduction sur la page d'accueil, est constitué par le personnel des services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de la communication, ceux des autres ministères, les professionnels de la culture, les médias et de façon plus générale le public s'intéressant au développement culturel. Ce type d'outil informatique permet de faire connaître des structures culturelles à celui qui cherche ce type d'information qu'il soit un professionnel ou un particulier sans tenir compte des frontières géographiques ou autres contraintes, il permet une découverte en toute liberté selon ses intérêts. C'est du moins un instrument de communication intéressant pour l'internaute car il est difficile de repérer ces associations si elles ne sont pas toutes recensées par le même annuaire ou pas classées sous la même rubrique, surtout si elles n'ont pas leur site Internet.

Quant à "La Chaîne des Terrils", ses moyens de communication sont plus réduits. Outre les plaquettes de présentation de l'association, cette dernière dispose d'un autre moyen qui est lié au fait que la structure appartient à la M.N.E. qui fédèrent les associations de la région travaillant dans le domaine de l'environnement. Dans ce but, la M.N.E. édite des fiches de présentation de ces structures associatives détaillant les moyens d'information fournis au public. Outre la connaissance de "La Chaîne des Terrils", ces fiches peuvent s'avérer être un moyen de promotion de la bibliographie en y précisant son existence et conditions de consultation comme c'est le cas pour les ressources informationnelles proposées par les autres associations telles que le Centre régional de phytosociologie de Bailleul. De plus ces lieux sont destinés à orienter les individus vers les structures qui seront les plus à même de les renseigner dans le domaine dans lequel ils recherchent des informations.

Ces instruments sont à rapprocher de ceux qui utilisent les bibliothèques pour se faire connaître: soit par leurs propres moyens, soit par leur présence dans les annuaires de la municipalité. Aujourd'hui Internet devient un moyen de promotion de ces institutions culturelles soit grâce aux bases disponibles sur le site du ministère de la culture recensant les bibliothèques et centres de documentation intéressants, soit parce que ces lieux ont leur propre site.

Pour autant, la connaissance des lieux ressources n'est pas suffisante, encore faut-il que l'utilisateur sache ce qu'il peut y trouver et donc que le professionnel qui a élaboré le produit documentaire fasse connaître ce produit. Une bibliothèque qui se contenterait de signaler ses horaires d'ouverture et conditions d'utilisation ne chercherait visiblement qu'à informer son public actuel et non pas à attirer un nouveau public. Une telle politique est significative de l'idée qu'il suffit de proposer un service pour que ce dernier soit utilisé. Comme l'écrivent P. Carbone et T. Giappiconi⁵⁶, pour trouver son public destinataire

⁵⁶ CARBONE, PIERRE ET GIAPPICONI, THIERRY op. cit, p. 203

, le produit documentaire élaboré doit être connu, on peut même dire à leur suite qu'il faut en faire la publicité. Or la notion d'accès et de mise en valeur des fonds dans les établissements culturels, en particulier en bibliothèque, est relativement récente en France⁵⁷.

2. Communiquer l'existence de la bibliographie au public par des actions ponctuelles mettant en valeur l'usage possible de cet outil:

Si la définition des buts est le préalable de toute politique documentaire car elle définit les grandes orientations dans la constitution et les choix, il ne faut pas négliger les éléments permettant leur exécution. En d'autres termes, il s'agit de programmer les actions permettant la réalisation des objectifs⁵⁸. En ce qui concerne la bibliographie sur la mine, il y a à l'origine un manque exprimé tant de la part des professionnels que de celle du public fréquentant les associations. Pour que l'objectif de répondre à ce manque soit pleinement atteint, il est évident qu'on ne peut se contenter de mettre à disposition la bibliographie au Centre de Ressources comme les bibliothèques ne peuvent envisager de mettre en rayons leur fond et d'attendre que le public vienne, en espérant que les adultes qui ont besoin par exemple de documents sur la formation permanente viennent voir si par hasard la bibliothèque n'aurait pas des informations. Les associations ne peuvent se borner à signaler leur existence: elles doivent faire connaître les services proposés au public et pas seulement par les médiations habituelles car le but est de mettre particulièrement en valeur l'un de ses services: avec les outils traditionnels, la bibliographie ne sera qu'une information parmi d'autres; or l'intention est de mettre en exergue ce produit afin de souligner la spécificité de l'association et de toucher les différents publics concernés.

Reprenant le constat qui a été fait à la bibliothèque de La Villette⁵⁹, la mise en valeur d'un instrument servant à l'information doit répondre aux attentes des différents publics qui fréquentent les deux structures, c'est-à-dire d'une part les professionnels qui en ont besoin pour leur travail quotidien et d'autre part le grand public, les étudiants, les enseignants qui recherchent des informations sur le patrimoine minier.

Interrogée à ce sujet, I. Demailly, responsable du patrimoine à "Culture Commune", a évoqué les journées du patrimoine (voir annexe 1). Il s'agit en termes bibliothéconomique de ce qu'on appelle une action visant un segment particulier de la population à desservir, défini sous forme de public cible⁶⁰, dans le contexte de la bibliographie, ce sont les individus qui s'intéressent donc à ce patrimoine minier en particulier.

Cette pratique de valorisation ponctuelle est assez fréquente dans les établissements culturels. Il existe en effet dans ces lieux de nombreuses occasions de valoriser la politique documentaire car l'idée sous-jacente est que les gens qui viennent lors de ces manifestations s'intéressent au sujet et qu'il est alors possible de leur proposer autre chose.

Il semble que ce que G. Rappaport⁶¹ appelle un programme d'information ait été pensé dans le cadre de la connaissance de la bibliographie informatisée à "Culture Commune". Si les publications d'information précédemment décrites assurent la diffusion de l'information, cette dernière passe aussi par l'action: il faut profiter de toutes les occasions pertinentes, c'est-à-dire adaptées au contenu et aux objectifs, pour mettre en valeur les collections ou dans ce cas le produit documentaire⁶².

⁵⁷ RAPPAPORT, GEORGETTE op. cit. p. 32

⁵⁸ CARBONE, Pierre et GIAPPICONI, Thierry, op. cit p. 105

⁵⁹RAPPAPORT, Georgette, op. cit p. 32

⁶⁰ CARBONE, Pierre et GIAPPICONI, Thierry, op. cit p. 105

⁶¹ RAPPAPORT, Georgette. op. cit p. 32.

⁶² ibid p. 33.

Le thème centrale de la bibliographie ainsi réalisée porte sur un sujet profondément lié au patrimoine national, plus particulièrement régional d' autant plus que réalisée pour servir à l' action de l' association dans ce domaine. Dans ce contexte, la réflexion sur la communication du produit bibliographique ne peut négliger l' occasion que représentent les Journées du Patrimoine. Or le programme de " Culture Commune" pour ces journées du patrimoine comprend une exposition sur le thème "Patrimoine et dialogue entre les cultures" et une conférence sur le thème de "l' immigration et la mémoire" par un ethnologue, reprenant ainsi deux thèmes de la bibliographie (voir annexe 6). Cet aspect représente une occasion pour songer proposer au public une consultation de la bibliographie pour ceux qui voudraient aller plus loin. C' est du moins ainsi qu' il a été fait à la médiathèque de La Villette où à la sortie du planétarium une petite information, écrite ou pas, invitait à consulter le centre de ressources⁶³. Les actions menées sur le site à l' occasion des journées du patrimoine constitue déjà un premier axe de promotion de la bibliographie. De plus le thème retenu pour ces journées: les chevalements et donc les visites organisées sur ce site sont une autre occasion de valoriser la bibliographie. En effet, celle-ci comprend des ouvrages et articles parlant de ces monuments soit dans leur évolution, soit au niveau régional et même sur celui du 11/19. Il est alors possible de proposer à ceux qui le souhaiteraient la consultation d' un produit leur permettant de sélectionner des informations s' ils ont la volonté d' approfondir le sujet comme cela se fait dans les bibliothèques.

Cependant il n' est pas envisageable de se limiter à cette seule action. De fait comme le souligne B. Calenge⁶⁴ en parlant de politique documentaire, s' il faut se pencher sur les publics, ces derniers sont à la fois les utilisateurs actuels mais aussi les usagers potentiels. Lorsqu' on souhaite promouvoir une forme documentaire, on doit essayer de repérer les publics potentiels intéressés par le produit documentaire.

Il en est de même pour la base de données bibliographique: faire des journées du patrimoine le seul instrument de communication au public, c' est prendre le risque de n' atteindre que le public qui viendra sur le site à l' occasion de ces journées et ignorer le reste de la population, utilisateurs potentiels de la base de données et intéressé par le patrimoine, d' autant plus que pour I. Demailly, cette bibliographie sera mise à disposition de tous ceux qui s' intéressent à ce patrimoine.

De plus si on veut réellement saisir l' occasion que représente le phénomène des journées du patrimoine, il ne faut pas négliger le fait qu' il existe alors un moyen de communication adapté et utilisable de manière antérieure à l' événement en lui-même permettant à la fois de faire connaître les actions prévues par l' association à cette occasion mais aussi de mettre en valeur plus particulièrement la bibliographie informatisée. En effet un communiqué du ministère de la culture et de la communication daté d' avril 2000 et disponible sur le site Internet du ministère (<http://www.culture.fr>) rappelle que ces journées sont mises en place notamment par les D.R.A.C. Le programme de ces journées sera disponible à la fois sur le site ministériel et par l' intermédiaire de brochures d' informations recensant les ouvertures et manifestations organisées dans les régions. Ces brochures d' informations sont éditées par les D.R.A.C. Bien qu' ayant déjà programmé les actions et envisagé d' utiliser les journées du patrimoine comme vecteur de la communication sur la base de données bibliographiques, les animateurs de "Culture Commune" n' ont pas songé signaler l' existence de la base pourtant axée sur le patrimoine et les possibilités de la consulter à cette occasion. Après avoir pris conseil, la décision fut prise de prendre contact avec la D.R.A.C. du Nord-Pas-de-Calais située à Lille. Là, je fus mise en relation avec M. Y. Ledun, chargé de communication. En effet, la cellule "Communication" des D.R.A.C. a pour mission d' informer sur les politiques culturelles, les pratiques, formations, métiers et sur les domaines

⁶³ RAPPAPORT, Georgette. op. cit p. 33.

⁶⁴ CALENGE Bertrand, op. cit 1999. p. 115

d'intervention de la D.R.A.C. Enfin et surtout, c' est le chargé de communication qui suit les opérations culturelles nationales telles que les journées du patrimoine. Suite à notre entretien, M. Ledun accueille favorablement le projet et me conseillait de rédiger un texte court présentant la bibliographie afin de pouvoir l' éditer dans les brochures d' information, voire le mettre sur la page web du ministère consacrée à cet événement. Toutefois ce dernier aspect restait incertain car chaque D.R.A.C. se voit attribuer un certain espace sur les pages et de plus le web ne semblait pas être pour M. Ledun le meilleur instrument de la communication: selon lui peu de gens consultent le site pour connaître le programme. De plus une autre contrainte pesait, liée au temps: en effet au moment de la prise de contact, une grande partie du travail de recensement des informations avait été engagée. La rédaction du texte devait donc être rapide. La conséquence en fut que ce texte fut communiqué à M. Ledun par l'intermédiaire d'un e-mail. Cet aspect illustre l' importance du facteur temps dans la communication: il est fondamental de communiquer l' information au bon moment, dans des délais raisonnables pour que son utilisateur potentiel puisse en avoir l' usage. Il faut donc connaître les délais de communication, le temps qu' il faut pour préparer un événement et donc le moment à partir duquel il faudra le faire connaître. De plus la validité de cette communication s' explique parce que cet événement culturel est très populaire et que le site du 11/19 est lui-même un lieu de visites qui rencontre un vif succès tous les ans.

Cet instrument doit être utilisé si la réflexion a débouché sur l' idée que la connaissance de l' existence de la bibliographie attirera un public plus large lors de ces journées, voire à plus long terme. Ce choix ne doit en aucun cas relever du hasard.

Enfin dans un dernier temps le chargé de communication me conseillait d'entrer en relation avec Me C. Dréan, responsable pour l' action patrimoine.

3. S' intégrer dans un réseau de communication pour une valorisation à destination d' un public plus large?

A.Taurant- Boullicaud explique que l' un des axes de la politique de communication sur les fonds anciens de sa bibliothèque fut de s' intégrer dans le réseau des bibliothèques du patrimoine et de se faire connaître auprès des professionnels du livre⁶⁵ . Salaün préfère parler à ce sujet de relais dans la diffusion de l' information, relais qui sont des spécialistes de la communication⁶⁶ qu' il faut donc utiliser puisque telle est leur vocation.

Dans ce cadre, la suggestion du chargé de communication semblait pertinente. D'ailleurs l' appel à la D.R.A.C. en général peut entrer dans cette catégorie du réseau pour faire connaître un produit qui est à vocation patrimoniale. L' intérêt réside dans l' intégration et le fait d' être connu des autres structures travaillant dans le même domaine et par conséquent à même de communiquer à leur public les possibilités d' information qu'offrent les autres lieux, et enfin l' idée d' être connu des institutions spécialisées dans la communication au public.

En effet, la direction régionale des activités culturelles est chargée par le ministère de la culture de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par ce même ministère, en particulier leur action doit viser la participation à l'aménagement du territoire et l' élargissement des publics, l' éducation culturelle et artistique et enfin l' économie culturelle. En ce qui concerne les actions plus sectorielles par rapport au domaine concernant la base de données bibliographique, il est à noter que l' appel à la D.R.A.C. se justifie parce que les D.R.A.C. interviennent dans le domaine du livre et de la lecture. Elles favorisent le développement des structures privées et publiques de diffusion du

62 TAURANT- BOULLICAUD, Anne. op. cit p. 37.

63 SALAÜN, Jean.-Michel. op. cit., p. 121.

livre, de l'écriture et de la documentation sur divers supports. Parmi ses champs d'intervention prioritaires dans ce domaine, on peut noter que le but pour ces structures est de mettre en valeur le patrimoine écrit et de soutenir les opérations de promotion du livre. D'autre part, l'un des autres secteurs d'intervention est constitué par le patrimoine: archéologie, protection et conservation des monuments, ethnologie et inventaire (voir annexe 5). De prime abord, la bibliographie semblait entrer dans le cadre de ces actions.

Dans un second temps, m'inspirant de la suggestion de communication régulière telle qu'elle est définie par A. Taurant-Boullicaut⁶⁷, je contactais par courrier électronique la personne responsable de la mise à jour de la base de la Délégation au Développement citée plus haut. La page d'accueil invitait à un tel contact pour signaler toute action ou pour actualiser les informations (par e-mail ou téléphone) (voir annexe 4). La dernière mise à jour de la fiche "Culture Commune" datait de 1998; je faisais donc savoir que désormais l'association proposait en plus du Centre de ressources Multimédias et de la bibliothèque d'auteurs contemporains la consultation d'une ressource en Patrimoine cette fois: la base de données bibliographiques. Quelques jours plus tard un retour de courrier confirmait la mise à jour de la fiche qui désormais signale la consultation possible d'une bibliographie et par ailleurs invitait à signaler toute autre initiative de ce genre dans l'association. L'objectif de cette prise de contact se justifie par l'espoir d'attirer un public toujours plus nombreux et diversifié mais aussi de fidéliser les utilisateurs actuels en portant à leur connaissance les nouveaux produits que propose l'association. Le courrier précisait les thèmes composant la bibliographie, thèmes qui ont été repris dans la fiche (voir annexe 4). Il est possible d'envisager par la suite de préciser la mise en ligne de la bibliographie toujours dans l'optique d'offrir une information actualisée et régulière. Le problème intrinsèque à ce moyen de communication et auquel il faut réfléchir avant son emploi est celui de la consultation réelle de cette base: qui et pourquoi faire? Néanmoins cette incertitude ne doit pas empêcher de recourir à ce moyen car la base a déjà un public qu'il faut informer des évolutions car ces dernières sont susceptibles de l'intéresser.

Enfin puisque la bibliographie sera utilisée par des enseignants dans le cadre de la préparation des classes patrimoine, une communication sur l'organisation comprenant la mention de l'existence d'une bibliographie permettant le travail préparatoire peut être faite. Dans le cadre de ces classes, il est offert la possibilité de connaître les différents lieux de séjour pour les enseignants par Edutel: étant un moyen de communication ciblé faisant partie d'un réseau d'information, il est peut être envisageable de mentionner la constitution d'un tel outil.

Ainsi, la communication est affaire de réseau et non celle d'un individu: il existe des ressources d'information à destination de communautés ayant les mêmes intérêts et qui semblent donc pertinentes dans l'objectif de valorisation d'une politique documentaire ou plus simplement d'un produit documentaire. Pour autant ce ne sont que des moyens parmi d'autres.

4. Un instrument à envisager: Internet et ses potentialités de diffusion à grande échelle:

"Culture commune" dispose d'un site Internet et nombre de bibliothèques l'utilisent déjà pour se valoriser et parfois même pour mettre en valeur leur fond. Cette analyse est d'autant plus pertinente que "le réseau des réseaux" offre des potentialités. Interrogés à ce sujet, I. Demailly et V. Cohez ont répondu qu'Internet était naturellement envisagé comme un moyen de promotion de la bibliographie, pas simplement en signalant son existence mais en la

⁶⁷ TAURANT-BOULLICAUT, Anne. op. cit p. 37.

mettant en ligne (voir annexe 1). En ce qui concerne "La Chaîne des Terrils", elle n' a pas encore de site Internet mais lorsque ce sera le cas, la bibliographie sera accessible grâce à un lien pointant vers le site de " Culture Commune".

Il s' avère que le réseau Internet peut en effet être un instrument de communication de produits documentaires. D' ailleurs, l' informatique et plus généralement l'accès à distance à l' information sont de plus en plus utilisés dans ce domaine. L' atout de cet outil réside aussi dans ses fonctionnalités: ainsi l' utilisation des liens est pertinente pour faire de cet instrument un vecteur de la communication qui apporte une réelle valeur ajoutée. A l' heure actuelle, I. Demailly n' a pas encore envisagé de faire des liens hypertextes avec des sites de bibliothèques mais la suggestion ne l' a pas laissée indifférente.

Comme le souligne G. Rappaport dans un article du *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*⁶⁸, les établissements culturels, pour atteindre leur public, doivent se faire connaître et pour cela utiliser les moyens de communication interne et externe. Le réseau Internet n' est rien d' autre que l' un de ces moyens externes. Les bibliothécaires l' ont compris depuis longtemps: si à La Vilette, l' accès au catalogue informatisé en-dehors de l' établissement est d' abord passé par le minitel⁶⁹, un certain nombre de bibliothèques ont actuellement mis non seulement leurs conditions d' accès (horaires d'ouvertures, types de fonds, conditions d' inscriptions et de prêt...) sur Internet mais aussi pour certaines d' entre elles leur catalogue. Le site web de ces bibliothèques est alors généralement conçu comme un élément du marketing documentaire, un élément de la politique de communication des services offerts par la bibliothèque; lorsque le catalogue lui-même est en ligne, l' objectif coïncide avec la volonté d' améliorer la visibilité de l' offre. Internet devient un instrument de la communication que l' on ne peut ignorer mais un travail de réflexion préalable s' impose.

D' une part il est indispensable, avant d' offrir quoique ce soit en ligne d' avoir une représentation des usages qui seront fait, d' avoir réfléchi à la valeur ajoutée qu' apportera Internet. C' est ainsi qu' au cours des entretiens préliminaires menés avec les deux membres des associations concernées par la bibliographie et eux-même futurs utilisateurs de la bibliographie, je leur ai posé la question "Pourquoi Internet?". En effet, en tant que futur professionnel de l' information, il me semblait important de connaître les motivations réelles: s'agit-il de répondre à une simple mode, liée à l' engouement actuel pour cet instrument, ou le projet avait-il été pensé et réfléchi en fonction d' un objectif? Cela est d' autant plus important qu' il existe autour d' Internet un certain nombre de mythes qui apparaissent ou réapparaissent au moment où se développe tout nouvel outil de communication tel que, avant le réseau, ce fut le cas du télégraphe et de la radio par exemple: décloisonnement des frontières politiques et géographiques, rapidité de transmission de l' information, possibilité de relier un plus grand nombre d' individus, simplicité d' accès, mythe de la bibliothèque universelle. Or les réponses obtenues à ma question allaient dans ce sens: simplicité d' accès, volonté de conquérir un public plus large et par contrecoup faire découvrir le bassin minier (voir annexe 1). De fait, les objectifs qui concourent à la mise en ligne sont bien souvent du même ordre:

- mise en valeur des ressources documentaires,
- diffusion à plus large échelle des informations,
- diffusion de produits documentaires via le réseau,
- meilleure accessibilité des informations...⁷⁰

Mais il faut, comme l' écrit Calenge⁷¹, "tenir compte de la situation particulière de certains publics". Ainsi la facilité d' accès est vraie si on considère le public des professeurs qui ont

⁶⁸ RAPPAPORT, GEORGETTE. op. cit. p. 32.

⁶⁹ ibid p. 32.

⁷⁰ ACCART, JEAN-PIERRE, op. cit p. 145-146

⁷¹ ibid p. 297.

normalement pour beaucoup d'entre eux un accès Internet dans leur C.D.I. ou pour les étudiants à l'université mais ce n'est pas forcément le cas des particuliers. En effet, la majorité de la population n'a pas encore accès à Internet. Il est donc encore plus fondamental de savoir quel usage on attend d'un tel outil.

D'autre part il ne suffit pas de mettre l'information sur un support, encore faut-il que l'information soit accessible à l'utilisateur. Ainsi l'un des moyens de mettre en valeur la bibliographie, de la faire connaître au public lorsqu'elle sera en ligne, résidera dans sa situation sur le site: sera-t-elle visible ou bien de liens en liens l'internaute la découvrira-t-il par hasard? La page d'accueil du site de "Culture Commune" comprend de grandes catégories diversifiées qui vont de "l'actualité" à "l'agenda" en passant par la présentation de l'association, de ses activités. En particulier, il y a deux rubriques qui pourraient concerner la bibliographie: "les centres de ressources" parce que ce sont les lieux de documentation mais également la rubrique "Patrimoine"(voir annexe 6). A cette question, la réponse fut que l'existence de la bibliographie serait signalée dans la catégorie "Patrimoine" avant même sa mise en ligne. Cette problématique de l'emplacement dans le site est fondamentale si l'on veut qu'Internet devienne un véritable instrument de valorisation de la bibliographie. Par comparaison, l'analyse de la bibliographie en ligne de l'I.F.R.E.S.I. (<http://www.ifresi.univ-lille1.fr>) démontre qu'il n'est nulle part indiqué clairement l'existence de la bibliographie: c'est après une série de clics que l'on aboutit à la page contenant les références. Il est impossible de savoir que c'est d'abord dans "Programmes de recherche" qu'il faut chercher et non pas dans "Informations" ou "Publications" ou même "Présentation". La situation même de la bibliographie révèle un usage qui semble réservé aux chercheurs intéressés par les travaux portant sur le bassin minier. Cet exemple illustre l'importance d'avoir réfléchi aux usages que l'on veut pour la bibliographie en ligne. M'inspirant d'un article de D. Anderson⁷², je dirai qu'un site documentaire de qualité doit en effet d'abord se caractériser par sa clarté, c'est-à-dire que l'organisation du site doit être rendue la plus claire possible. L'utilisateur doit savoir immédiatement vers où aller pour trouver l'information dont il a besoin. C'est dans ces conditions qu'Internet pourra devenir un outil de valorisation de toute politique d'information.

Ainsi la valorisation d'un outil documentaire constitué afin de répondre au(x) besoin(s) d'un public défini s'impose si on veut que cet outil soit utilisé par le plus grand nombre. Pour que cette valorisation soit efficace, il faut qu'elle se fasse par les moyens adéquats. Ces moyens peuvent être fondés à l'issue d'une réflexion sur des actions ponctuelles et/ou à long terme.

⁷² Cité par ACCART, Jean.-Pierre. *Le métier de Documentaliste*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, c1999. p. 147

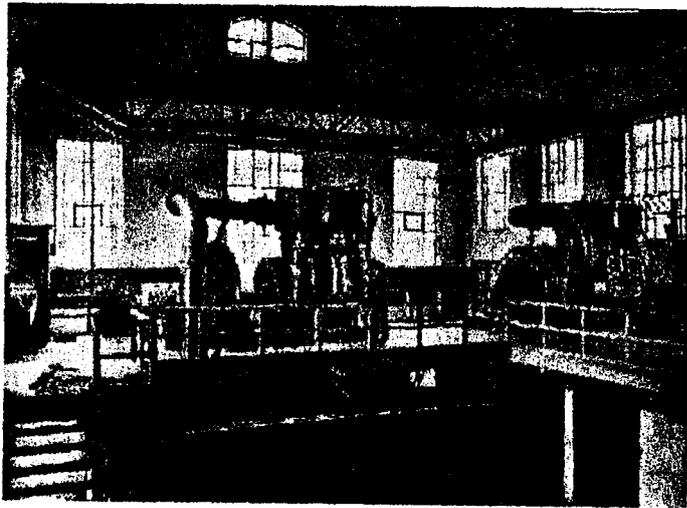
Conclusion:

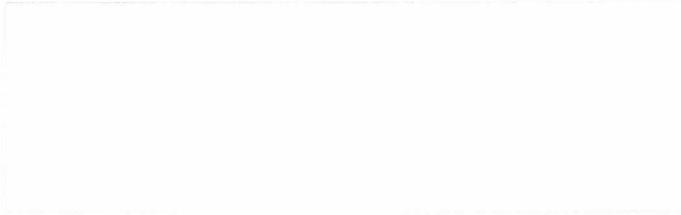
Au sens courant, la bibliographie désigne la connaissance, le recensement et la description des ressources documentaires liées à un sujet ou domaine particulier, dans le cadre du stage à " Culture Commune" le sujet étant celui de la mine. Le terme désigne aussi le produit documentaire issu de ces résultats, c'est-à-dire une base de données bibliographiques. Telle est la définition qu' en donne le *Dictionnaire encyclopédique de l' information et de de la documentation*.

Ce type d' outil a toujours pour origine un besoin exprimé par un public défini et se présente sous une forme particulière parce que celle jugée la plus appropriée. C' est au professionnel de mener cette analyse des missions de son établissement, de l' existant, du public et de ses besoins afin de définir ce qui conviendra le mieux; cette réflexion est celle qui m' a guidée au cours du stage effectué. L' élaboration même du produit se fait dans la concertation avec toujours pour optique l' usager qui doit pouvoir retrouver l' information. Mais l' outil ne comblera le besoin que si les utilisateurs visés en connaissent au moins l'existence; c' est à ce niveau qu' intervient la valorisation fondée elle aussi sur l' analyse de l'environnement et la nature du service documentaire ainsi rendu.

Pour cela il faut s' adapter aux utilisateurs et à leur besoin en cernant les types de public et en faisant appel à des modalités de communication variées: selon le support, les avantages pour l' usager ne seront pas les mêmes. En particulier, en ce qui concerne la valorisation par l' intermédiaire d' Internet, comme cela est envisagé sur mon lieu de stage à "Culture Commune", ce n' est pas l' accès en lui-même qui importe mais les conditions de cet accès: l' environnement documentaire et la médiation. C' est à celui qui met en place un tel moyen de réfléchir, en concertation avec les professionnels et le public, à ces modalités. L' analyse du public, de ses besoins et des moyens existants est à la base du travail de tout professionnel de l' information; il faut savoir se remettre en cause pour satisfaire l'usager. Telle est l'enseignement de ce travail bibliographique.

Pourtant, outre la définition des moyens, reste ensuite d' une part à évaluer son efficacité : le public a-t-il été atteint? Utilise-t-il l' outil mis à sa disposition? Quel est son degré de satisfaction? En effet, avoir constitué l' instrument et le savoir utilisé n' est qu'un aspect. L' évaluation du produit doit être constante pour que ce dernier reste le plus satisfaisant possible. Elle consiste à vérifier l' adéquation de l' ensemble documentaire aux objectifs. L' évaluation sera ensuite employée pour améliorer le produit, pour atteindre la satisfaction maximale de l' usager. Reste à définir les modalités de cette évaluation ce qui nécessite là encore une réflexion préalable pour savoir ce qu'on veut connaître et par quels moyens; par exemple les documents recensés sont-ils pertinents pour l' usager? D' autre part, la production documentaire croît sans cesse: il faut pratiquer une sorte de veille documentaire pour que le produit reste adapté et pertinent.





Bibliographie

- ACCART, Jean-Pierre. *Le métier de documentaliste*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, c1999. 382 p.

- CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1999. 386 p.

- CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisitions*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1994.

- CARBONE, Pierre. et GIAPPICONI, Thierry. *Management des bibliothèques: programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, c1997. 264 p.

- PREVOTEAU Marie- Hélène. *Manuel de bibliographie générale*. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1996. 364 p.

- RAPPAPORT, Georgette. L'accès et la mise en valeur des fonds: une nouvelle prestation au service public. *Bulletin d' information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1987, n°135, p.32- 33.

- SALAÜN, Jean- Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris: Ed. du Cercle de la Libraire, 1992. 133 p.

- TAURANT-BOULLICAUT, Anne. Mise en valeur d'un fond patrimonial. *Bulletin d' information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1995, n°166, p.34- 37.

Annexes

Liste des annexes :

1. Entretiens menés avec les professionnels des associations demandeurs de la bibliographie.
2. Extrait de la bibliographie en ligne de l' I.F.R.E.S.I.
3. Extrait de la bibliographie sur la mine réalisée dans le cadre du stage.
4. Fiches de "Culture Commune" dans la base de la délégation au développement et à l'action territoriale: l'ancienne et la nouvelle et la réponse par courrier du D.D.A.T.
5. Les missions de la D.R.A.C.
6. Plan du site Internet de Culture Commune.

ANNEXE 1

NOM de l'interviewé(e): Cohez

Prénom: Vincent

Lieu: "La Chaîne des terrils"

Date: le 13 juin 2000

Il s'agit d'un entretien afin de m'aider à comprendre à quel(s) besoin(s) et à quel public le projet bibliographie est destiné et comment dans ces conditions allez-vous mettre en valeur ce projet. Cet entretien va durer environ 15-20 minutes.

- **Je vais commencer par quelques questions anodines pour vous mettre à l'aise et mieux situer votre place dans l'association et le projet, si vous êtes d'accord**

Oui, oui, bien sûr: pas de problèmes!

- **Quelle fonction exercez-vous au sein de l'association "La Chaîne des terrils"?**

Je suis chargé de mission à l'environnement.

- **Comment et pourquoi êtes-vous arrivé à travailler ici? C'est-à-dire que j'aimerais savoir quel a été votre parcours professionnel notamment.**

Je suis arrivé comme bénévole d'abord puis je suis devenu adhérent dans l'une des associations qui a créé "La Chaîne des Terrils". Au début, c'était comme une sorte de job d'étudiant à mi-temps. Pourquoi je suis arrivé à travailler ici? Parce que j'avais un intérêt pour l'environnement et le bassin minier...

- **Par rapport à l'association, quel est son public habituel?**

C'est quasiment tout public, enfin plutôt un public scolaire et des enfants, tu vois des jeunes des centres aérés au mois de juillet. Ils viennent pour des actions pédagogiques: éducation à l'environnement... et au patrimoine minier aussi, des activités sportives. Les adultes, ..., mhum, ils sont là plutôt pour des activités touristiques et de découvertes. On assure aussi de la formation.

- **De la formation? C'est-à-dire?**

De la formation à l'environnement.

- **Ah oui! Il y a beaucoup de stagiaires qui viennent ici: j'ai vu qu'il y avait beaucoup de rapports.**

Oui, c'est ça, des stagiaires.

- **En ce qui concerne la bibliographie maintenant, de qui vient l'initiative de réaliser ce type de travail? Pourquoi êtes-vous impliqué?**

Cà correspondait à un besoin depuis quelques années et puis... j'en ai besoin pour mettre en place les classes parimoines, pour l'accueil des scolaires.

- **Envisageons maintenant les ressources disponibles: l'association dispose-t-elle d'un fonds documentaire?**

Oui, soit en consultation externe, sur rendez-vous, soit interne, pour les guides, avoir des informations liées à notre activité, préparer des documents, pédagogiques notamment.

- **Y a-t-il eu auparavant des demandes ayant trait à l'existence d'une bibliographie de la part du public? Si oui, comment leur répondiez-vous: en les dirigeant vers des lieux ressources type bibliothèque par exemple?**

Oui bien sûr! On y répondait en leur donnant quelques éléments dont on disposait ... ou avec des plaquettes avec une petite bibliographie...Cà correspond à une vraie demande, notamment des enseignants.

- **Considérez-vous qu'il entre dans les missions de l'association de répondre à ces éventuels besoins documentaires?**

Oui, pour la mission de connaissances et de diffusion des informations de l'association, liées au patrimoine et à l'environnement

- **Quelle utilisation de la bibliographie, à court terme, envisagez-vous? A quel type de public la destinez-vous?**

Pour nous, c'est surtout pour renseigner soit les groupes scolaires et les professeurs qui viennent travailler sur le patrimoine minier... parce qu'il y a une demande mais aussi pour les étudiants qui font des recherches.

- **Par la suite, une fois la biblio constituée, entre-t-il dans vos intentions d'acquérir certains des ouvrages que vous ne possédez-pas?
Selon quels critères?**

On achètera les ouvrages vraiment très important. Chaque année, on a un fonds pour acquérir. Pour les critères, on verra si ils correspondent dans le cadre des objectifs que l'association s'est fixé.

- **Pas des utilisateurs?**

Des utilisateurs aussi. Dès qu'il y a un nouveau livre sur la mine qui sort on l'achète. Certains sont épuisés, on fait les brocantes...

- **Dans ces conditions, quelles seront les modalités d'accès à la bibliographie informatisée?**

Déjà , on a le Point Environnement Conseil. Sur rendez-vous, ils peuvent venir faire des recherches. Ce sera un outil complémentaire.

- **En ce qui concerne l'utilisation de la bibliographie, à plus long terme, envisagez-vous d'autre(s) utilisation(s) de ce produit, pensez-vous atteindre un public plus large?**

Oui, notamment avec Internet. Les gens pourront déjà la consulter directement quand ils viennent.

- **Pourquoi Internet?**

Pour diffuser le plus largement possible les connaissances dans le domaine. Par rapport au public, c'est une façon de leur faire découvrir peut-être le bassin minier, qu'ils viennent voir.

- **A votre connaissance, existe-t-il d'autres structures (association, organisme culturel notamment) ayant réalisé un tel travail?**

Culture Commune est en train de le faire. Sinon je ne sais pas, à mon avis...oui mais c'est pas sûr.

- **Vous arrive-t-il de travailler avec d'autres structures de ce type?**

Oui bien sûr! Une de nos missions, c'est développer le partenariat: on travaille plus ou moins avec d'autres associations qui s'intéressent au patrimoine minier: Culture Commune...Lewarde...assez régulièrement en fait. On travaille avec d'autres associations liées à l'environnement, ça dépend des projets...

- **Pensez-vous que la base de données bibliographiques les intéresserait? Pour quelle(s) raison(s)? Est-ce parce qu'il y a eu une demande de leur part?**

Je pense que oui car on a à peu près les mêmes objectifs. Les enseignants aiment aller plus loin. Moi même pour mes cours j'ai besoin d'une liste de documentation et de supports. C'est pour aller plus loin , les conseiller, ou pour préparer avant.

Très bien, je vous remercie de votre collaboration et d' avoir bien voulu m'accorder un peu de votre temps. Vos réponses vont beaucoup m' aider.

Nom de l'interviewé(e) : Demailly

Prénom: Isabelle

Lieu: "Culture Commune"

Date: le 13 juin 2000

- PIETKA Nathalie:

Il s'agit d'un entretien afin de m' aider à comprendre à quel(s) besoin(s) et à quel public le projet bibliographie est destiné et comment dans ces conditions allez-vous mettre en valeur ce projet. Cet entretien va durer environ 15-20 minutes.

- **Je vais débiter cet entretien par deux petites questions qui vont sembler sans importance mais qui vont servir à vous mettre à l' aise et à lancer l' entretien. On va commencer si vous êtes d' accord:**

Quelle fonction exercez-vous au sein de l' association "Culture Commune"?

DEMAILLY ISABELLE:

Je suis Chef de projet Patrimoine et Transmission de la mémoire.

- **En quoi consiste votre travail exactement, parce que l'intitulé n' est pas très clair?**

Je m'occupe de retracer l' historique du site, de développer la communication sur le patrimoine, d' organiser les visites du site du 11/19. Il y a beaucoup d' activités: je programme les activités en lien avec le patrimoine et la mémoire. A terme mon projet est de développer le tourisme culturel.

- **Comment et pourquoi êtes-vous arrivé à travailler ici?**

Après avoir obtenue une licence en Communication, j'ai intégré un I.U.P. Tourisme et Patrimoine . Suite à un stage à "Culture Commune", j' ai été embauchée.

- **Je voudrai maintenant que l' on parle du public de l' association: quel est-il ce public habituel?**

Il s' agit de tous types de public en fait. Par exemple, l' association organise des stages avec des travailleurs sociaux pour accueillir des personnes défavorisés, des jeunes. Il y a aussi des stages de théâtre pour les enfants. Il y a autant des familles que des adultes ou des enfants.

- **En ce qui concerne la bibliographie maintenant, de qui vient l'initiative de réaliser ce type de travail?**

Il n' existe pas de bibliographie sur la mine. Et puis en association avec "La Chaîne des terrils", nous sommes réunis pour monter des classes du patrimoine et nous avons

besoin de cette bibliographie. C' est pourquoi cette collaboration a eu lieu dans ces termes.

- **Envisageons maintenant les ressources disponibles: l' association dispose-t-elle d' un fonds documentaire?**

En patrimoine, pas encore; par contre, oui, l' association a un fond en Ecriture théâtrale contemporaine qui a son propre responsable. L' accès y est libre.

- **Y a-t-il eu auparavant des demandes ayant trait à l' existence d' une bibliographie de la part du public? Si oui, comment leur répondiez-vous?**

Oui, bien sûr, c' est pourquoi la bibliographie est d' autant plus importante. Comme il n' y a pas de fond en patrimoine, je les dirigeais vers les bibliothèques où ils trouveraient les renseignements dont ils ont besoin. C' est tout ce que je pouvais faire jusqu' à présent.

- **Considérez-vous qu' il entre dans les missions de l' association de répondre à ces éventuels besoins documentaires?**

En fait... cela dépend dans quels domaines.

- **J' aimerais que vous précisiez un peu cette réponse si cela est possible.**

Eh bien, par exemple en Ecriture théâtrale, oui, cela entre dans les missions de "Culture Commune". Pour le patrimoine aussi: comme ça quand on me demande des renseignements, je sais quoi répondre.

- **Quelle utilisation de la bibliographie, à court terme, envisagez-vous? A quel type de public la destinez-vous?**

Nous la destinons avant tout à un public scolaire : les classes du patrimoine mais aussi le grand public à l' occasion d' actions sur le patrimoine par exemple.

- **Par la suite, une fois la biblio constituée, entre-t-il dans vos intentions d' acquérir certains des ouvrages que vous ne possédez-pas?**

Selon quels critères?

Bien sûr que j' ai l' intention d' acheter certain des livres de la bibliographie, à condition qu' ils entrent dans le travail de recherches que je poursuis.

- **Maintenant, je voudrais envisager l' accès à la bibliographie: pour être plus claire, quelles seront les modalités d' accès à la bibliographie informatisée?**

La consultation se fera par le Centre de Ressources Multimédias et moi-même j'aurais une version sur mon ordinateur. Pour consulter, il faudra appeler le responsable après avoir réservé un accès aux postes informatiques: l'accès au centre de ressources se fait uniquement sur réservation.

- **Vous même, en tant que professionnelle, ressentez-vous le besoin de disposer d'un tel outil dans votre activité, pour quelles raisons?**

Oui, certainement. Comme je l'ai dit j'en ai besoin pour organiser les classes du patrimoine. Les fiches thématiques qu'on a reçu nous oblige à avoir des documents sur des thèmes précis. La bibliographie est donc nécessaire.

- **En ce qui concerne l'utilisation de la bibliographie, à plus long terme, envisagez-vous d'autre(s) utilisation(s) de ce produit, pensez-vous atteindre un public plus large?**

En-dehors des classes du patrimoine, oui. Un grand nombre d'étudiants et de visiteurs passent par le 11/19.

- **Comment, c'est-à-dire par quels moyens techniques ou autres et pourquoi voulez-vous atteindre ce public?**

Plus tard, nous avons le projet de mettre la bibliographie sur le site Internet de "Culture commune". Pourquoi? A cause de la facilité d'accès.

- **En ce qui concerne l'utilité réelle de la bibliographie, à votre connaissance, existe-t-il d'autres structures (association, organisme culturel notamment) ayant réalisé un tel travail?**

Oui, c'est arrivé une fois: la bibliothèque municipale de Lille a réalisé une bibliographie sur la mine, c'était en 1992 il me semble et ils l'ont ensuite publiée. On en a d'ailleurs un exemplaire ici.

- **Vous arrive-t-il de travailler avec d'autres structures de ce type?**

Oui, souvent, déjà avec "La Chaîne des Terrils", le musée de la mine à Lewarde... La bibliographie va évidemment les intéresser.

- **Très bien, je vous remercie de votre collaboration et d'avoir bien voulu m'accorder un peu de votre temps. Vos réponses vont beaucoup m'aider.**

ANNEXE 2

Présentation générale de l'IFRÉSI

L'IFRÉSI est une Fédération de Recherche du C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique) à laquelle participent neuf laboratoires de recherche appartenant à cinq universités du Nord-Pas-de-Calais. L'IFRÉSI a été créé pour fédérer des équipes de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société autour de la problématique posée par la mutation des structures industrielles et économiques, l'introduction des technologies nouvelles et leurs impacts sur l'appareil de production, l'emploi, les conditions de travail et la société.

Les travaux de recherche se développent dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire mobilisant économistes, sociologues, géographes, historiens, gestionnaires, spécialistes de droit public et de sciences politiques. Cette démarche pluridisciplinaire autorise une approche globale des questions relatives à deux thématiques principales qui composent le programme de recherche de la Fédération :

- la transformation des activités économiques
- la dynamique des villes et des territoires et l'étude des phénomènes urbains.

Dans le cadre de cette organisation générale des recherches menées à l'IFRÉSI, sont particulièrement en développement les études suivantes sur :

- les questions d'organisation du travail, de gestion de l'emploi, des compétences et de la formation
- l'organisation des activités économiques et le développement de la société de l'information
- les cadres institutionnels et l'action publique
- la dynamique territoriale, la localisation des activités, l'environnement et le développement durable, les tensions urbaines.

Tous les deux ans, " les journées de l'IFRÉSI " font le point sur l'état des recherches engagées. Régulièrement, des séminaires internes et interdisciplinaires densifient les échanges, d'autres ouverts aux acteurs économiques élargissent les débats.

L'IFRÉSI accueille également des chercheurs français et étrangers pour des séjours de plus ou moins longue durée (doctorants, postdoctorants, chercheurs invités...). Il organise des colloques, s'intègre dans les programmes de recherche européens, et entretient avec des centres de recherche étrangers des collaborations. L'IFRÉSI est ouvert à toute coopération scientifique multidisciplinaire cohérente avec son programme de recherche. Il coopère avec la plupart des pays de la C.E.E., du Maghreb, les Etats-Unis, le Japon ...

L'Institut fonctionne grâce à des ressources récurrentes et sur programmes affectés par le CNRS et par le Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Son action fédérative sur les thématiques de son programme bénéficie aussi de soutiens du Conseil régional de la région Nord-Pas-de-Calais. Simultanément, les contrats avec de multiples partenaires de la recherche interviennent dans la définition des opérations inscrites à son programme scientifique et dans l'obtention des moyens de réaliser celles-ci.

Sommaire

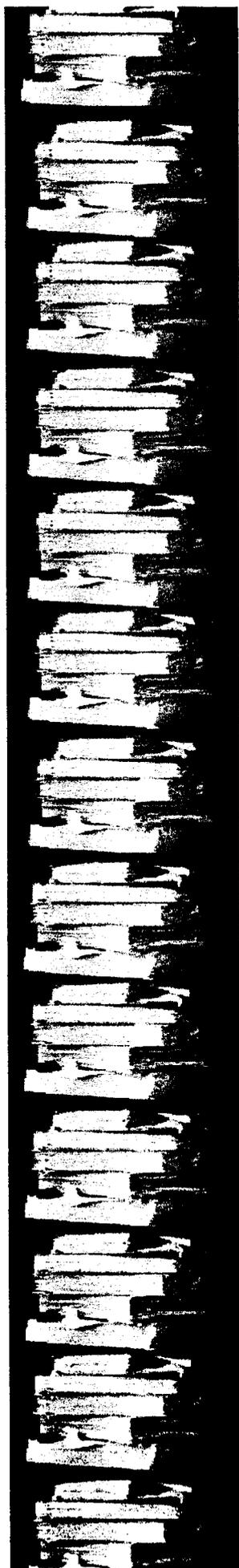
Bibliogr

La Bibliographie a pour objectif de réunir le titre et de rapports ayant attrait au bassin m - période cor Non exhaustive, elle se veut être une piste (po

Pour trouver l'ouvrage qui vous interesse, utilisez dans le menu "EDITION" de votre navigateur la cc RECHERCHER"

(CTRL-F sur votre PC, ou Pomme-F sur Mac), et inscrivez un mot représentatif ...

Auteurs	Titres	Dates	Types d'ouvrages	cc
A.				
Allais M.	La gestion des houillères nationalisées et la théorie économique	1953	Ouvrage, imprimerie nationale, Paris, 126p.	
Andrieu C., Le Van L., Prost A.	Les nationalisations de la libération, de l'utopies au compromis	1987	Ouvrage, PFNSP, Paris, 392p.	
Ariès P	" Au pays noir, la population minière du NPC "Histoire des populations françaises	1971	Chapitre d'ouvrage, Seuil Paris, p.69 à 118	
B.				
Bàcle-Giard F.	Les modifications socio-techniques d'un système productif, le cas des houillères du bassin du Nord Pas de Calais de 1960 à nos jours	1996	Article " Technologies, Idéologies, pratiques ", Aix Marseille	
Bàcle-Giard F.	Double regard sur le monde minier ou le choix du critère de classification comme élément moteur : du contexte énergétique au lieu de production	1995	Communication aux 4ème journées de l'IFRESI, Lille	
Bàcle-Giard F.	Fosse et centrale thermique, quelles structures hiérarchiques pour quels sites en 1990 ? 'le cas des houillères du bassin	1994	Communication au XIII congrès international de sociologie, Bielefeld	



	du Nord Pas de Calais "			
Bastie J.	Un quart de siècle de décentralisation industrielle	1981	Article " Analyse de l'espace " , n°2	
Baïchere C Verbrugge P	Pré-étude concernant l'évolution des structures familiales dans la Région du Nord-Pas de Calais	1978	Rapport	
Baïchere C.	Travail féminin et organisation familiale. Bruay en Artois, Grande-Synthe et Villeneuve d'Ascq	1980	Rapport	
Baïchere C., Engrand G., Thibault J.	La dégradation de la pratique sociale des personnes âgées (analyse d'un cas idéal type : les mineurs)	1973	Compte rendu de fin d'étude, 19p.	
Baligard, F, Carpentier C.	Sainte Barbe, légende et tradition	1997	Collection " Mémoires de gaillette " , n°3, CHM	
Barraca P., Bonnot M., Dozier F., Vermeulen	Quelques aspects de la crise économique des années 1930-35 dans le Nord	1969	Maîtrise, 2vol. 303p.	(
Battiau M.	Quelques réflexions sur l'évolution des besoins de transport et de communication dans le monde actuel et sur ses conséquences pour le NPC	1991	Article de la revue " Hommes et terres du Nord " , n°2, 1991, p81 à 86	
Battiau M.	L'évolution géo - économique du NPC au cours des dernières décennies	1995	Article "Hommes et terres du Nord", n° 3, 1995, P 98-104	
Baudelle G.	De l'analyse systémique de l'espace au système spatiale en géographie	1986	Chapitre dans ouvrage " Espace, jeux et enjeux " , Paris Fayard (p. 85 à 93)	
Baudelle G.	Le système spatial de la mine, l'exemple du bassin houiller du Nord-Pas de Calais	1994	Thèse de doctorat d'Etat en géographie sous la direction de P. Pinchemel, 557p.	
Bavay R. et Roussel I.	" le recul de la pollution atmosphérique d'origine industrielle et domestique dans la région du nord Pas de Calais "	1991	Article "Hommes et terres du nord" intitulé " régions de fortes densités " , n° 2, 1991, p.87-95	
	L'équilibre			

ANNEXE 3

THEME	TYPE DE DOCUMENT			
architecture industrielle	monographie			
AUTEUR	TITRE	EDITION	ISSN/ISBN et NOTES	RESUME
MARREY, Bernard [catalogue réalisé par]	Le Fer à Paris : architectures : exposition... présentée au Pavillon de l'Arsenal, [Paris], du 9 mars au 21 mai 1989...	[Paris] : Picard : Pavillon de l'Arsenal, 1989 . - 209 p.-[1] f. dépl	Bibliogr. p. 205 - DL 89-04170. - 2-7084-0379-6 (Picard). - 2-907513-01-X (Pavillon de l'Arsenal). - (br.) F.	Construction métallique -- France -- Paris (France)/ Architecture -- 19e siècle -- France -- Paris (France)/ Architecture -- 20e siècle -- France -- Paris (France)
Mer, Francis.	Architecture et sidérurgie : de quel passé vers quel destin : Institut de France, Académie des beaux-arts... 14 février 1996	- Paris : Palais de l'Institut, 1996 . - 11 p.-[Construction métallique -- France -- Histoire -- 19e siècle/ Construction métallique -- France -- Histoire -- 20e siècle
NERVIC, Pier-Luigi; GALLOT, Muriel [traduction]	Savoir construire	Fermanville: éd. du Linteau, 1997. 192p.	ISBN 2-910342-06-9	Ingénieur italien (1891-1979), l'auteur est l'un des rares constructeurs à intégrer dans ses réalisations l'héritage romain et rationaliste. Il est l'un des rares qui a su donné au béton armé élégance et légèreté. Il expose ici sa conception de la conception et les contraintes techniques du béton armé.
Seitz, Frédéric	Métal et architecture dans la France moderne et contemporaine	Paris: [s.n.], 1989. 375f	Thèse de doctorat d'histoire de l'art.	Construction métallique -- France -- histoire.
	1946 [Mille neuf cent quarante-six]-1990: 45 ans d'histoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais à travers les journaux de l'entreprise.	Douai: Houillères du bassin minier du Nord et du Pas-de-calais, 1991	N°. spécial du <i>Relais</i> , journal d'entreprise des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.	
	1720-1970: 250 ans d'histoire dans les mines du Nord. <i>Relais</i> , octobre 1970 ,n°20, p.13-32.			

THEME	TYPE DE DOCUMENT			
Historique	diapositives			
AUTEUR	TITRE	EDITION	ISSN/ISBN et NOTES	RESUME
Boudet, Maxime	Autour d'une mine de charbon	Paris : Centre National de Documentation Pédagogique, 1976. - 16 diapositives	livret (16 p.) + 2 disques 33t	Charbon : exploitation : diapositive

Centre Régional de Documentation Pédagogique de Lille [publié par le]	Le temps de l'industrie	Lille: CRDP, 1978-1982	n°3. La mine et les mineurs en 1900.	
	Le travail dans la mine au début du XXe. Siècle	Paris: CNDP, 1978.- 16 diapositives	1 livret, 2 disques souples	

Thème	Type de document			
Terrils	périodique			
AUTEUR	TITRE	EDITION	ISSN/ISBN et NOTES	RESUME
ALEXANDER, Caroline	Mines: l'imagination au charbon. <i>L'Evènement du Jeudi</i> , 31 janvier au 6 février 1991, p.88.			Alors que le dernier puits de la région Nord-Pas-de-Calais vient de fermer, le maire de Loos-en-Gohelle rêve d'une renaissance culturelle du pays noir.
AMBROISE RENDU MARC	Terrils à tout faire Jadis indésirables, ils sont aujourd'hui convoités par les élus locaux, les écolos et les industriels. <i>Le Monde</i> , 17 décembre 1990, page 11			
Andrieux, P et Colombel H	Utilisation des cendres volantes en technique routière: les graves, cendres colantes. <i>Bulletin de liaison Laboratoire P. et H.</i> , n°83, mai-juin 1976, p.73-90.			En France, trente- quatre centrales produisent actuellement environ 4 millions de t/an de cendres volantes dues à la combustion de charbon pulvérisé. Inutilisées il y a une quinzaines d'années, grâce à leur état amorphe, les cendres sont aujourd'hui combinées à la chaux pour donner un liant faisant en présence d'eau
Becu, D	Loisinord, un montage laborieux? <i>La Voix du Nord</i> , 20 mars 1991.			Le conseil gébéral du Pas-de-Calais délibère sur les investissements à accorder à certaines réalisation d'aménagements tel que le projet Loisinord.
BENOIT, S.	Actes du colloque national sur le patrimoine industriel, 7-8-9 mai 1987. <i>Archéologie industrielle</i> , avril 1989, n°17-18			

Berthe,
Michel

La valorisation des
schistes houillers.
*Industrie minérale: mines
et carrières, les
techniques*, août-
septembre 1986, p.1-7.

De déchets industriels, les
schistes houillers sont
devenus en 25 ans un
coproduit de l'exploitation
minière.

ANNEXE 4

Interroger



Pourquoi cette base de données?

Pour faciliter la circulation et l'échange d'informations sur les actions soutenues et accompagnées par les directions régionales des affaires culturelles, les directions sectorielles et la délégation au développement et à l'action territoriale, dans les différentes thématiques du développement culturel : l'éducation artistique, la politique de la ville, la pratique amateur, l'action culturelle en milieu rural...

Pour constituer cette base, deux types d'actions ont été retenues : des actions confirmées ayant fait la preuve de leur efficacité et de leur pertinence et des actions considérées comme innovantes et exemplaires. Dans les deux cas, ce sont des actions qui apportent des éléments nouveaux dans la réflexion sur le développement culturel et ses évolutions, par leur façon d'aborder le territoire dans lequel elles s'inscrivent (prise en compte de tous les habitants d'un territoire par exemple), par leur manière de s'adresser à des groupes de personnes spécifiques (milieu scolaire, milieu pénitentiaire, milieu carcéral, milieux défavorisés...), par les nouvelles pratiques qu'inventent les professionnels de la culture pour diversifier les propositions faites aux populations (itinérance des spectacles, création de lieux culturels dans des friches industrielles, travail de création avec des amateurs...), par la mise en place de formes nouvelles d'organisation des pouvoirs publics (conventions et protocoles interministériels, contrats de pays, regroupement de communes, projets européens...).

Pour qui ?

Les services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de la communication, les autres ministères et organismes publics, les responsables des collectivités territoriales, les professionnels de la culture, les médias, et de façon générale, le public s'intéressant aux questions de développement culturel.

Comment ?

En présentant chaque action de façon concrète et synthétique, dans une fiche comportant les rubriques suivantes : intitulé de l'action, localisation, thématique, domaines artistique et culturel, description de l'action, public concerné, opérateur principal, partenaires, financement, suivi, contact.

En proposant une interrogation de la base selon 4 critères :

- la localisation (région, département, commune)
- l'intitulé de l'action
- la thématique (éducation artistique, politique de la ville...)
- le domaine artistique et culturel (théâtre, spectacles, arts plastiques...)

Cette base est appelée à évoluer et à s'enrichir en permanence. Les actions présentées couvrent une période de 3 ans (1997 à 1999). Au 1er septembre 1999, elle comporte une centaine de fiches couvrant la quasi totalité des régions et l'ensemble des thématiques du développement culturel.

Elle a été réalisée avec l'assistance technique du Département de l'organisation et des systèmes d'information (Dosi) du ministère de la culture et de la communication.

Aide

Nous vous conseillons d'éviter de croiser trop de critères d'interrogation (deux maximum, comme la région et la thématique par exemple), car le nombre restreint de fiches

disponibles risque d'amener une réponse du type

"Aucune réponse ne satisfait vos critères".

N'oubliez jamais de **"remettre à zéro"** entre deux interrogations, sans quoi votre nouvelle recherche continuera à prendre en compte les critères de la précédente.

Qui contacter ?

Si vous avez des remarques et des suggestions à faire, sur le mode de consultation ou le contenu de la base, ou si vous souhaitez signaler des actions susceptibles d'y figurer, vous pouvez contacter le centre de ressources de la délégation au développement et à l'action territoriale

ressources.ddat@culture.fr - Annie Deshayes : 01 40 15 78 35



[Nouvelle interrogation](#)

[Retour](#)



Intitulé	Culture commune
Commune	Loos-en-Gohelle
Région	Nord-Pas-de-Calais
Département	Pas-de-Calais
Structure	nouveau lieu
Thématique	intercommunalité multimedia politique de la ville
Domaine artistique et culturel	danse musique théâtre, spectacles
Description	<p>L'association intercommunale Culture commune, fondée en 1989, regroupe 34 communes de l'ex bassin minier du Pas-de-Calais. Elle se donne pour mission de rapprocher la population de cette région des artistes et de leurs oeuvres. Elle s'installe cette année dans les bâtiments d'une friche minière, la base 11/19 à Loos en Gohelle et met en place La Fabrique, lieu de production, la diffusion étant assurée dans toutes les communes adhérentes à l'association. Trois équipes artistiques en résidence pendant 3 ans vont animer La Fabrique : la compagnie Hendrick Van Der Zee (danse, théâtre), le groupe Métalovoice (percussions industrielles et théâtre de rue) et Station Mir (multimedia), l'objectif étant de décloisonner les disciplines artistiques pour favoriser de nouvelles formes de création. D'autres groupes d'artistes seront accueillis sur le mode du compagnonnage pendant des périodes déterminées, ainsi que des compagnies à la recherche d'un lieu ponctuel de répétition. Des rendez-vous sont organisés tous les jeudis sous forme de "carte blanche" à un artiste qui présente son travail ou celui d'un autre artiste. Sont également installés à La Fabrique un centre de ressources multimédia pour développer l'utilisation des moyens multimédia et une bibliothèque d'auteurs contemporains. Un auteur dramatique est accueilli en résidence chaque année.</p>
Public	population des 34 communes adhérentes à l'association, du bassin minier et de la région
Opérateur principal	Ass. Culture commune
Partenaires	région Nord-Pas-de-Calais, département du Pas-de-Calais, district de Lens-Liévin, communes, FEDER, caisse des dépôts et consignations, Onda, ministère de la culture (Drac)
Financement	budget global prévisionnel : 11 MF
Période d'activité	1998
Contact	Culture commune Fabrique théâtrale Base 11/19, rue de Bourgogne 62750 Loos-en-Gohelle Tel : 03 21 14 25 35 web : www.culture-commune.asso.fr Chantal Lamarre
Suivi	Richard Martineau Drac Nord-Pas-de-Calais Tel : 03 20 06 87 58
Mise à jour	octobre 1998

[Retour](#)



A 11:34 03/08/00 +0200, vous avez écrit :

>Pour votre information, j'aimerais vous signaler que désormais l'association
>"Culture Commune" qui figure dans votre base offre, en plus de son Centre de
>ressources multimédias et de sa bibliothèque d'auteurs contemporains, la
>consultation d'une base de données bibliographique dans la section Patrimoine
>et dont le thème est la mine: historique, les corons, les terrils
>(réhabilitation, végétation mise en valeur...) à destination de tout public.
>Cette information est faite dans l'espoir que vous le signaliez dans la fiche
>de la base pour faire connaître la bibliographie.
>merci d'avance.

>N. Pietka

>e-mail: npietka@nordnet.fr

>

Bonjour !

Et merci de m'avoir communiqué ces nouvelles informations. Je viens de les
rajouter dans la base.

N'oubliez pas de me communiquer les programmes d'activités, stages et autres
festivals que Culture Commune organise, afin que je puisse en parler
également.

Cordialement

Annie Deshayes

>



[Nouvelle interrogation](#)

[Retour](#)

Intitulé	Culture commune
Commune	Loos-en-Gohelle
Région	Nord-Pas-de-Calais
Département	Pas-de-Calais
Structure	nouveau lieu
Thématique	intercommunalité multimedia politique de la ville
Domaine artistique et culturel	danse musique théâtre, spectacles
Description	<p>L'association intercommunale Culture commune, fondée en 1989, regroupe 34 communes de l'ex bassin minier du Pas-de-Calais. Elle se donne pour mission de rapprocher la population de cette région des artistes et de leurs oeuvres. Elle s'installe cette année dans les bâtiments d'une friche minière, la base 11/19 à Loos en Gohelle et met en place La Fabrique, lieu de production, la diffusion étant assurée dans toutes les communes adhérentes à l'association. Trois équipes artistiques en résidence pendant 3 ans vont animer La Fabrique : la compagnie Hendrick Van Der Zee (danse, théâtre), le groupe Métalovoice (percussions industrielles et théâtre de rue) et Station Mir (multimedia), l'objectif étant de décloisonner les disciplines artistiques pour favoriser de nouvelles formes de création. D'autres groupes d'artistes seront accueillis sur le mode du compagnonnage pendant des périodes déterminées, ainsi que des compagnies à la recherche d'un lieu ponctuel de répétition. Des rendez-vous sont organisés tous les jeudis sous forme de "carte blanche" à un artiste qui présente son travail ou celui d'un autre artiste. Sont également installés à La Fabrique un centre de ressources multimédia pour développer l'utilisation des moyens multimédia et une bibliothèque d'auteurs contemporains. Un auteur dramatique est accueilli en résidence chaque année. Et depuis 2000, une base de données bibliographique sur le thème de la mine : historique, le corons, les terrils (réhabilitation, végétation, mise en valeur...) est à la disposition du public.</p>
Public	population des 34 communes adhérentes à l'association, du bassin minier et de la région
Opérateur principal	Ass. Culture commune
Partenaires	région Nord-Pas-de-Calais, département du Pas-de-Calais, district de Lens-Liévin, communes, FEDER, caisse des dépôts et consignations, Onda, ministère de la culture (Drac)
Financement	budget global prévisionnel : 11 MF (en 1998)
Période d'activité	1998/1999/2000
Contact	Culture commune Fabrique théâtrale Base 11/19, rue de Bourgogne 62750 Loos-en-Gohelle Tel : 03 21 14 25 35 web : www.culture-commune.asso.fr Chantal Lamarre
Suivi mise à jour	Richard Martineau Drac Nord-Pas-de-Calais Tel : 03 20 06 87 58 aout 2000

ANNEXE 5

rôles et missions

des D.R.A.C

Depuis 1977, le ministère de la culture est présent dans chaque région grâce aux directions régionales des affaires culturelles.

La loi du 6 février 1992 organisant l'administration territoriale de la République fait des services déconcentrés de l'Etat l'échelon de droit commun de son action.

Placées sous l'autorité des préfets de région, les directions régionales des affaires culturelles sont chargées de la mise en oeuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère.

Proposant aux préfets l'attribution des soutiens financiers de l'Etat, elles exercent aussi une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales.

Leurs missions portent sur tous les secteurs d'activité du ministère: patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel. Elles sont de ce fait les représentants en région de tous les services du ministère.

Au-delà de l'application des directives de l'administration centrale dans chacun de ces domaines, c'est sur elles que repose la cohérence d'une politique globale en région. Elles assurent en effet la mise en oeuvre de l'ensemble des interventions du ministère en fonction des objectifs communs à tous les secteurs et indiqués comme prioritaires par le ministre, à savoir :

- * l'aménagement du territoire et l'élargissement des publics,
- * l'éducation artistique et culturelle,
- * l'économie culturelle.

Pour conduire ces actions, le directeur régional est entouré d'une équipe aux compétences scientifiques, techniques, artistiques et administratives, très diversifiées.

La cohérence d'une politique régionale : des objectifs prioritaires

aménagement du territoire et élargissement des publics

La culture participe aujourd'hui pleinement à l'aménagement du territoire. Elle est un élément déterminant de la cohésion sociale, et un facteur reconnu de développement. Les ressources culturelles n'étant pas équitablement réparties sur le territoire, des déséquilibres existent entre Paris et les régions, entre les régions mêmes, et aussi entre les centres villes et les quartiers périphériques.

Pour tenir compte de cette réalité, une politique nationale conjuguant plusieurs modes d'intervention est mise en oeuvre par les directions régionales des affaires culturelles dans le cadre des partenariats qu'elles définissent et élaborent avec les collectivités (régions, départements, communes) au travers des contrats de plan Etat-région, des contrats de ville et des conventions de développement culturel.

Les objectifs de cette politique sont les suivants :

- * compléter le maillage d'équipements structurants,
- * favoriser l'émergence de lieux de proximité afin de démultiplier l'action culturelle au plus près des citoyens,
- * susciter de nouveaux partenariats entre les institutions culturelles et artistiques et les professionnels du secteur socio-éducatif.

l'éducation artistique et culturelle

Les directions régionales des affaires culturelles attribuent des aides annuelles en fonctionnement aux écoles de musique agréées, et dans un certain nombre de régions, aux écoles d'arts plastiques, après avis des inspections pédagogiques concernées.

Elles conduisent de nombreuses actions en liaison avec les rectorats et les autres services de l'état pour promouvoir l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et universitaire, et dans les autres lieux d'accueil des enfants et des jeunes (crèches, centres de loisirs, etc.), qu'il s'agisse de la connaissance du patrimoine, de l'initiation aux langages artistiques ou de l'approche de la création contemporaine. Ces actions portent notamment sur la mise en place de jumelages entre établissements scolaires et culturels, d'ateliers de pratique artistique et de classes culturelles, ou encore sur les résidences d'artistes. Elles visent aussi à développer l'offre de formation en direction des enseignants et des acteurs culturels. Enfin, pour inscrire ces actions dans la durée, les incitent à l'élaboration de plans locaux pour l'éducation artistique, signés avec les collectivités territoriales et les autres services de l'état.

l'économie culturelle

Les directions régionales des affaires culturelles participent à la structuration du secteur économique de la culture. A ce titre, elles apportent aide et conseil aux entreprises culturelles. Elles peuvent soutenir les associations d'aide à la gestion, apporter des aides au démarrage, demander la réalisation d'un audit.

Elles soutiennent également le développement du mécénat culturel.

Les directions régionales des affaires culturelles suivent la mise en oeuvre des actions de formation et de qualification des acteurs culturels et participent le cas échéant à leur financement. Elles conduisent par ailleurs des études permettant d'apprécier les résultats de ces formations et les besoins dans ce domaine, au regard de la situation de l'emploi culturel dans la région.

Enfin, elles diffusent les informations relatives à la législation sociale applicable aux emplois culturels et

prennent toutes mesures permettant sa bonne application.

L'administration générale

les affaires générales et financières

Placé sous l'autorité du directeur régional, le service des affaires générales et financières assure la coordination horizontale des différents domaines d'activité de la direction régionale, l'exécution du budget, le contentieux, les études et évaluations.

D'une manière générale, ce service est chargé des relations aux plans administratif et financier avec la préfecture de région et les préfetures de départements.

Il prépare la conférence administrative régionale présidée par le préfet pour l'utilisation des crédits d'investissement et suit les dossiers avec les services de la trésorerie générale, qui est sollicitée pour avis sur toutes les opérations financières.

Outre cette mission de coordination, le service des affaires générales et financières comprend en règle générale trois secteurs :

- * une cellule comptabilité "fonctionnement", chargée de toutes les démarches comptables concernant les crédits de fonctionnement et les subventions (crédits centraux ou déconcentrés) dans tous les domaines du ministère;
- * une cellule comptabilité "investissement", responsable de l'affectation, de l'engagement et de la liquidation des dépenses d'investissement (maîtrise d'ouvrage de l'état ou subvention);
- * une cellule "personnel", chargée de la gestion, en relation avec le service du personnel et des affaires sociales de la direction de l'administration générale, des fonctionnaires du ministère en poste dans la région (direction régionale au sens strict et organismes nationaux).

Par ailleurs, une cellule "ressources techniques", assure la logistique matérielle de la direction régionale (achats et entretien des équipements informatiques, gestion des matériels, du courrier, etc.).

Les directions régionales des affaires culturelles ayant été toutes érigées en centres de responsabilité, leurs services des affaires générales et financières bénéficient désormais d'une grande souplesse de fonctionnement grâce à la globalisation des crédits, et disposent de nouveaux outils de gestion.

chiffres de l'année (1993)

Les actions sectorielles

les arts plastiques

En liaison avec la délégation aux arts plastiques, les directions régionales des affaires culturelles interviennent dans le domaine de l'art contemporain : peinture, sculpture, photographie, audiovisuel, nouvelles technologies, arts décoratifs et création industrielle, bande dessinée, mode, graphisme,... Leur mission est triple : l'aide à la diffusion, le soutien à la création et à la formation.

Elles apportent les conseils et les informations nécessaires aux créateurs pour faciliter leurs conditions de travail et leur insertion sociale et économique, instruisent les demandes de subventions, suivent l'activité des centres d'art et du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) ainsi que la promotion de ces structures.

Elles initient et soutiennent des projets en région, favorisent la coopération entre ces différents acteurs afin de créer un réseau vivant d'institutions et d'événements destinés à promouvoir la création contemporaine.

Elles assurent le suivi des dossiers relatifs à l'enseignement des arts et à la formation dans ce domaine, ainsi que les opérations de commande publique et du 1% et les programmes d'investissement pour la création d'ateliers d'artistes.

le cinéma et l'audiovisuel

Correspondantes en région du Centre National de la Cinématographie (CNC), les directions régionales des affaires culturelles assurent, en liaison avec les délégués régionaux, un rôle de relais du ministère en établissant des relations étroites avec les structures professionnelles, les associations et les collectivités territoriales. Elles exercent une fonction d'information et de conseil, d'analyse et d'impulsion.

Par le biais des crédits déconcentrés mis à leur disposition, elles apportent un soutien à certains festivals et à des actions cinématographiques et audiovisuelles d'envergure régionale, voire nationale.

En coopération avec les services de l'Education Nationale, elles soutiennent le partenariat culturel en milieu scolaire et les enseignements artistiques, assurant le suivi et l'évaluation régionale des différentes actions d'initiation et de formation ("Collège au cinéma", "Lycéens au cinéma", ...). Elles se préoccupent en outre des enseignements supérieurs et des formations professionnelles.

Leurs relations étroites avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels régionaux leur permettent de donner information et avis aux délégués régionaux et aux services centraux du CNC, en matière d'animation des salles de cinéma, de soutien à l'art et essai, d'action culturelle des associations, ou encore d'implantation d'un cinéma dans une commune, etc.

Elles sont en permanence associées à la mise en oeuvre locale et régionale des programmes nationaux, tels que les conventions de développement cinématographique conclues entre le CNC et les collectivités (promotion et diffusion du cinéma, soutien au film de qualité, sensibilisation et formation du jeune public, etc.).

le livre et la lecture

Dans le domaine du livre et de la lecture et du centre national du livre, les directions régionales des affaires

culturelles favorisent le développement des structures publiques et privées de diffusion du livre, de l'écrit et de la documentation sur divers supports, et attribuent des subventions aux collectivités locales, établissements publics et associations. Elles s'intéressent à l'ensemble de la filière du livre, de l'écrivain au lecteur. Leur champ d'intervention se répartit en plusieurs missions prioritaires :

- * soutenir les opérations de promotion du livre (salons, foires, expositions, colloques) et la création littéraire (écrivains, revues et éditions);
- * encourager le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme, par tous les moyens, associatifs ou institutionnels, en particulier dans le domaine de la formation, de l'information et de l'animation;
- * renforcer le réseau des bibliothèques publiques, et les actions de coopération des bibliothèques entre elles;
- * mettre en valeur le patrimoine écrit, en encourageant les collectivités territoriales à mieux le conserver et le promouvoir.

les musées

Vis à vis des différents partenaires dont dépendent les musées, et en liaison avec la direction des musées de France, les directions régionales des affaires culturelles conduisent de manière générale une activité de coordination qui a pour objet d'apporter un soutien aux musées reconnus par la direction des musées de France, de favoriser leur développement, de les aider dans leurs diverses actions qu'ils peuvent mener vers le public. Elles suivent et aident les projets de création, de rénovation et d'agrandissement des musées, en liaison étroite avec les spécialistes de la direction des musées de France, conservateurs et architectes conseils.

Elles assurent la gestion des crédits déconcentrés destinés à l'acquisition d'oeuvres d'art pour enrichir les collections. Les décisions sont prises par les comités des fonds régionaux d'acquisition des musées (FRAM) dont le financement est partagé entre l'état et les régions.

Elles attribuent des subventions pour les actions de présentation des collections au public: expositions, animations, publications, accueil.

la musique et la danse

Les directions régionales des affaires culturelles mettent en oeuvre les orientations de la direction de la musique et de la danse en région, et contribuent à une action globale de développement et de mise en valeur des activités musicales et chorégraphiques (réseaux de diffusion, enseignements artistiques, etc.).

Dans le domaine musical, elles participent au développement de la création contemporaine et à l'ouverture aux musiques d'aujourd'hui; elles soutiennent des ensembles instrumentaux et vocaux, ainsi que des structures de diffusion (concerts, animations ou stages).

Dans le domaine de la danse, la création et la diffusion chorégraphiques sont soutenues par des aides aux compagnies, aux festivals et aux actions de sensibilisation.

Elles apportent également leur soutien à l'enseignement, à la formation et aux pratiques amateurs (attribution de bourses d'études aux élèves des conservatoires et écoles nationales de musique).

Enfin, elles coordonnent certaines manifestations comme la fête de la musique.

le théâtre et les spectacles

Les directions régionales des affaires culturelles concourent d'une manière concrète à la mise en oeuvre des orientations nationales en faveur du théâtre et des spectacles en veillant à la vitalité du tissu professionnel local, en encourageant la mobilisation des collectivités territoriales et en soutenant les propositions artistiques les plus talentueuses faites au public. Elles disposent pour ce faire :

- * des avis qualitatifs de comités d'experts qui, chaque année, analysent l'évolution du paysage de la création et de la diffusion théâtrales en région;
- * des crédits d'intervention qui leur sont délégués afin de soutenir les metteurs en scène, les compagnies dramatiques, les festivals et les foyers de diffusion les plus importants et les plus dynamiques;
- * de moyens en équipement pour la rénovation voire la construction de théâtres.

Les directions régionales des affaires culturelles ont en outre pour missions :

- * de suivre, en concertation permanente avec l'administration centrale, l'activité et la gestion d'établissements nationaux inscrits dans le territoire régional (centres dramatiques et scènes nationales);
- * d'aider à l'initiation des publics notamment en milieu scolaire ainsi que de faciliter l'accompagnement des pratiques amateurs par des professionnels;
- * d'être des interlocuteurs privilégiés en matière de formation continue pour les professionnels de la région;
- * de jouer un rôle de conseil, voire d'encouragement (grâce à la politique conventionnelle) auprès des collectivités (villes, groupements de communes, départements, région).

le patrimoine

Les services patrimoniaux en région s'orientent autour de quatre secteurs : l'archéologie, la protection et la conservation des monuments historiques, l'ethnologie et l'inventaire.

Le service régional de l'archéologie a pour mission d'étudier, de protéger, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique de la région. Ses principales actions sont les suivantes :

- * veiller à l'application de la législation et de la réglementation, en particulier sur les fouilles et découvertes archéologiques, sur l'utilisation des sols et des sous-sols et sur la protection des vestiges archéologiques;
- * préparer la programmation des fouilles et prospections annuelles en tenant compte des recommandations nationales;
- * provoquer, contrôler, éventuellement diriger les opérations d'archéologie préventive rendues nécessaires par les aménagements de l'espace (sondage, diagnostics, fouilles);
- * gérer le fichier informatisé des gisements et des fouilles et plus généralement de l'ensemble de la documentation archéologique;
- * veiller à la publication du résultat des recherches;
- * contrôler les dépôts des fouilles;
- * coordonner l'activité archéologique dans la région, en engageant notamment les actions d'animation et d'information du public.

La **conservation régionale des monuments historiques** est chargée de remplir l'ensemble des missions concernant la protection, la conservation et la mise en valeur des monuments historiques. Elle instruit les dossiers de protection au titre de la loi de 1913 sur les monuments historiques qui sont présentés à la COREPHEAE placée sous la présidence du préfet de région. Dans le domaine de la restauration, elle élabore, sur le plan technique, financier et juridique, les programmes des travaux sur les monuments historiques classés (immeubles, objets, orgues,...). Elle assure la conduite et le contrôle de ces opérations en liaison avec les architectes en chef des monuments historiques, les architectes des bâtiments de France, les inspecteurs des monuments historiques et les conservateurs des antiquités et objets d'art. Elle autorise, contrôle et subventionne éventuellement les travaux de restauration sur les monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire. Enfin, elle conçoit, suscite ou soutient la mise en oeuvre de toute action de connaissance et de valorisation du patrimoine.

Le **service de l'inventaire général** a pour mission de recenser, d'étudier et de faire connaître toute oeuvre qui, d'un point de vue artistique, historique ou archéologique est un élément du patrimoine national. Cette mission de recherche et de documentation a pour objectif de constituer les archives artistiques et patrimoniales de la France: édifices, oeuvres d'art, équipements, meubles, outils et objets qui caractérisent le legs du passé, même récent, de chaque région. Son travail s'effectue selon deux approches complémentaires: le pré-inventaire (repérage systématique des oeuvres) et l'inventaire fondamental (étude approfondie des oeuvres). Les résultats sont consignés sous forme de dossiers (textes, photographies, graphiques), microfichés et informatisés afin d'alimenter les bases nationales de données du ministère. Le public accède à ces informations par le biais des expositions et surtout des publications (itinéraires, images et cahiers du patrimoine), et en fréquentant les centres de documentation du patrimoine dans les directions régionales des affaires culturelles qui en sont dotées, ou le centre national à l'hôtel de Vigny à Paris.

Le **service de l'ethnologie** a pour mission l'approche et la connaissance de notre patrimoine matériel et immatériel: arts, histoire, objets mobiliers et immobiliers, monuments mais aussi pratiques sociales, environnement culturel et technique, etc. Il développe des actions de recherche, de conservation et de mise en valeur du patrimoine ethnologique en région. Il suscite des actions de formation et de sensibilisation aux méthodes de la recherche ethnologique. Il favorise la concertation entre équipes scientifiques et différents partenaires utilisant ou pratiquant l'ethnologie: associations, musées, services culturels des collectivités locales, parcs naturels, etc.

Pour toute remarque ou suggestion, contactez l'Atelier Internet

ANNEXE 6



bienvenue sur le site

[\[Plan du site\]](#)[\[Actualité\]](#)

vous êtes  à l'avoir visité



upda



Actualité

News



Agenda

Spectacles et Rendez-vous
Stages et ateliers



Centres de ressources

Multimédia
Ecritures Théâtrales



Fabrique Théâtrale

Un lieu de création
Base 11/19
Historique d'un engagement



Artistes associés

Cie Hendrick Van Der Zee
Cie Metalovoice
La Station MIR



Co-production

Présentation



Patrimoine

Historique
Mémoire Vivante
Projets artistiques